DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Politique stratégique

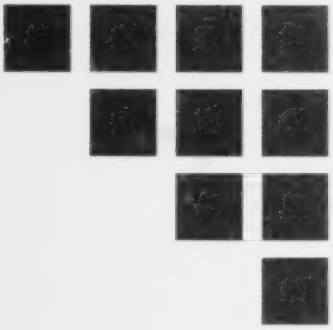

Le décrochage scolaire : définitions et coûts

R-01-1F

Direction générale de la recherche appliquée
Octobre 2000

Document de recherche

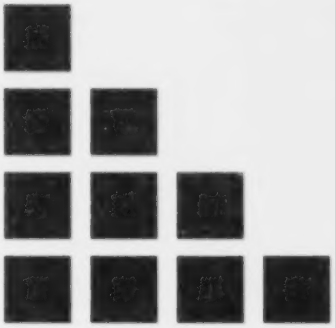

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Canada

SP-467-01-02F

103-02285/

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Le décrochage scolaire : définitions et coûts

R-01-1F

Direction générale de la recherche appliquée
Octobre 2000

Les opinions exprimées dans les documents de la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

■

La série de documents de recherche comprend des études et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (PS). Il s'agit notamment de recherches secondaires sous forme d'études de base et d'analyses documentaires qui appuient les efforts de recherche de PS.

═

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre « Dropping Out of High School: Definitions and Costs »./
This paper is available in English under the title "Dropping Out of High School: Definitions and Costs."

■

Imprimé/Printed 2002
ISBN: 0-662-87169-3
N° de cat./ Cat. No. MP32-29/01-1F

■

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Centre des publications de DRHC
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

HRDC Publications Centre
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage
Phase IV, Level 0
Hull, Québec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb

Sommaire

Ce document résume les données relatives aux taux d'abandon des études secondaires au Canada, et présente d'autres renseignements sur les caractéristiques des décrocheurs ainsi que les résultats de recherches sur les coûts potentiels du décrochage. On examine les coûts liés à l'abandon scolaire principalement parce que cela permet de mettre l'accent sur le potentiel latent des jeunes, qui se traduit par des pertes individuelles et collectives liées au marché et extérieures à celui-ci.

Selon l'Enquête de suivi auprès des sortants, le taux d'abandon (jeunes qui ne fréquentaient plus l'école et qui n'avaient pas reçu de diplôme d'études secondaires ou un équivalent) était de 15 % en 1995 chez les jeunes de 24 ans. Selon l'Enquête sur la population active, le taux d'abandon scolaire des jeunes de 20 à 24 ans a diminué entre 1990 et 1999, passant de 17,1 % à 11,9 %.

Les décrocheurs sont plus souvent des jeunes hommes que des jeunes femmes. Dans bien des cas, les jeunes hommes quittent l'école pour assumer des responsabilités sur le marché du travail et les jeunes femmes, des responsabilités familiales. Les décrocheurs vivent souvent seuls ou avec un seul parent, ou encore ont des parents peu scolarisés, provenant d'un milieu socioéconomique défavorisé ou ayant des attitudes négatives face aux études. Le risque d'abandon scolaire est très élevé chez les jeunes Autochtones. De façon générale, les décrocheurs obtiennent de moins bonnes notes et sont moins susceptibles d'être satisfaits à l'égard de l'école. La sous-performance, la mauvaise conduite et le désengagement par rapport à l'école commencent dès les premières années. Selon les normes internationales, le niveau d'alphabétisation des décrocheurs est très inférieur à celui des diplômés.

Le revenu à temps plein des jeunes hommes qui ont abandonné l'école est quelque peu inférieur à celui des diplômés. Le revenu des jeunes femmes qui ont abandonné l'école est très faible. Les décrocheurs ont un taux d'emploi beaucoup plus bas et un taux de chômage beaucoup plus élevé que ceux des diplômés. Les jeunes femmes qui ont abandonné leurs études secondaires sont nombreuses à ne pas travailler du tout. Les jeunes qui décrochent diminuent leurs chances de réussir plus tard dans la vie parce qu'ils n'ont habituellement ni les compétences ni les diplômes leur permettant d'obtenir de la formation dans le futur.

Le taux de rendement individuel lié au marché d'un diplôme d'études secondaires est considérable. Lorsque l'on compare les diplômés canadiens aux personnes qui ont quitté l'école en 10^{e} année, il est de plus de 40 %. La valeur actualisée nette estimative du revenu individuel additionnel rattaché à un diplôme d'études secondaires au Canada, par rapport aux personnes qui ont quitté l'école en 10^{e} année, est de 100 000 $ pour la durée du cycle vital, selon un taux d'actualisation de 3 %. Le taux de rendement pécuniaire total d'un diplôme d'études secondaires pour la société est évalué à 17 %, toujours comparativement aux personnes qui ont abandonné l'école en 10^{e} année.

Comme les estimations des coûts liés au décrochage sont élevées, il faut envisager des interventions stratégiques susceptibles de réduire le taux de décrochage. Il faut tout particulièrement trouver l'équilibre entre les coûts additionnels découlant d'une intervention et les avantages individuels ou collectifs d'une diminution de ce taux. Le document présente diverses options stratégiques, notamment des campagnes de sensibilisation, l'augmentation de

l'âge légal de fin de scolarité, l'amélioration du niveau d'alphabétisation, la modification des programmes pour les personnes ayant des difficultés scolaires, l'élaboration de nouveaux cheminements vers le marché du travail, des politiques axées sur la famille, l'école et la collectivité, la diminution du salaire minimum et l'amélioration du niveau de compétence de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Remerciements

Un certain nombre de personnes ont participé à la préparation de ce rapport. Doug Giddings, Bill Ahamad, François Vaillancourt et Sandrine Bourdeau-Primeau ont mené trois études initiales sur le sujet pour le compte de la Direction générale de la recherche appliquée. Yves Gingras, Jeffrey Bowlby et Heather Robertson ont rédigé le rapport sommaire que voici à partir de ces trois études ainsi que d'une recension des travaux de recherche pertinents. Gilles Bérubé, Richard Roy, Satya Brink, Robert Crocker et Patrick Bussière ont contribué par leurs commentaires fort utiles. Michelle Pilon a offert son aide pour la production des chiffres.

Table des matières

1. Introduction 1

2. Fréquence du décrochage scolaire au secondaire 3

2.1 Aperçu 3

2.2 Taux de décrochage dans l'ensemble du Canada et dans les provinces 4

2.3 Performance du Canada par rapport à celui d'autres pays membres de l'OCDE 8

2.4 Récapitulation 11

3. Caractéristiques des décrocheurs 12

3.1 Aperçu 12

3.2 La décision d'abandonner 13

3.3 Le milieu socioéconomique des décrocheurs 16

3.4 Le processus d'abandon scolaire 19

3.5 Regroupement des facteurs de risque 24

3.6 Récapitulation 27

4. Résultats sur le marché du travail – décrocheurs et diplômés 30

4.1 Aperçu 30

4.2 Revenus 30

4.3 Situation d'emploi 33

4.4 Premières expériences de travail 35

4.5 Les études et la formation supplémentaires : une impasse 36

4.6 Récapitulation 37

5. Estimations des coûts du décrochage 39

5.1 Aperçu 39

5.2 Coûts et avantages de l'éducation pour la société 39

5.3 Rendement individuel de l'éducation lié au marché 41

5.4 Rendement collectif 46

5.5 Récapitulation 47

6. Options stratégiques 51

7. Conclusion 56

Annexe A 59

Annexe B 61

Bibliographie 63

1. Introduction

La concurrence accrue à l'échelle internationale, la création de nouvelles technologies et l'adoption de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines peuvent compliquer la tâche des jeunes, et plus particulièrement celle des jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, lorsqu'il s'agit d'obtenir et de conserver un emploi. La plupart des pays membres de l'OCDE considèrent le diplôme d'études secondaires comme le niveau de scolarité minimal pour tous les jeunes de nos jours. En réalité, cependant, un grand nombre de jeunes adultes de tous les pays, y compris le Canada, abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu ce diplôme et acquis les aptitudes requises, particulièrement en matière d'alphabétisation de base.

L'intérêt manifesté envers le décrochage scolaire réside en partie dans le fait que certains jeunes ne sont pas en mesure de développer assez leur capital humain parce qu'ils n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires. Dans le contexte actuel de la mondialisation, les employeurs exigent de plus en plus de connaissances et de compétences de la part des travailleurs. Les jeunes qui abandonnent leurs études prématurément risquent davantage de ne pas acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir participer pleinement au marché du travail. Cette situation entraîne également des coûts pour la société, allant d'un PIB réduit à des taux de criminalité plus élevés. Ainsi, les coûts du décrochage englobent le potentiel latent des jeunes, qui représente des pertes financières individuelles et collectives calculables.

L'un des objectifs de ce document consiste à présenter les résultats de recherches sur les coûts potentiels, individuels et collectifs, du décrochage. Il importe toutefois aussi de bien saisir l'ampleur du problème, principalement chez les jeunes Canadiens. Ce document a donc également pour objet d'examiner l'ampleur du décrochage scolaire au Canada et de comparer la situation à celle d'autres pays. Ces sujets sont abordés au chapitre 2. Il est également important de connaître les caractéristiques des décrocheurs et d'établir une comparaison avec les diplômés. Par exemple, quelles sont les raisons qui les amènent à abandonner leurs études? De quel milieu socioéconomique proviennent-ils? Comment le processus d'abandon évolue-t-il et quand commence-t-il? Ces questions font l'objet du chapitre 3.

Le chapitre 4 porte sur les résultats des décrocheurs sur le marché du travail. Comment leur revenu se compare-t-il à celui des diplômés du secondaire? Sont-ils plus touchés par le

chômage? Quelles sont leurs chances de pouvoir améliorer leurs compétences plus tard? Au chapitre 5, nous présentons des estimations des taux de rendement résultant de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires au niveau individuel (les taux de rendement individuel lié au marché) et au niveau collectif (les taux de rendement total lié au marché ou pécuniaires), ainsi que des estimations de la valeur actualisée nette du revenu individuel rattaché au diplôme d'études secondaires sur la durée de la vie. Comme les estimations des coûts du décrochage sont plutôt élevées, le chapitre 6 renferme quelques options stratégiques visant à réduire le taux de décrochage au Canada. La conclusion résume les principales constatations et les options stratégiques.

2. Fréquence du décrochage scolaire au secondaire

2.1 Aperçu

Les décrocheurs sont les jeunes qui ont abandonné leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme. Le taux de décrochage désigne la proportion de décrocheurs dans un groupe donné à un moment particulier. Il n'y a pas de méthode d'estimation standard du taux de décrochage; la méthode de calcul appropriée peut varier selon l'objectif de l'étude menée. Les estimations n'ont pas toutes le même degré d'actualité ou de fiabilité et ne sont pas toutes fondées sur les mêmes concepts, par exemple l'âge et la définition de l'achèvement des études secondaires. L'âge prévu d'obtention du diplôme d'études secondaires est différent d'une province à l'autre; il peut aller jusqu'à 19 ans en Ontario, où le secondaire se termine en 13^{e} année à l'heure actuelle, ou être de 16 ou 17 ans au Québec, où le secondaire se termine en 11^{e} année. L'utilisation du complément du taux d'obtention du diplôme est un exemple d'estimation du taux de décrochage fondée sur l'âge prévu d'achèvement du secondaire. Selon cette estimation, le taux de décrochage était de 25 % au Canada en 1997[1]. Toutefois, certains élèves mettent plus de temps que normal pour terminer leurs études secondaires parce qu'ils ont redoublé une classe ou ont dû interrompre leurs études, ce dont un taux de décrochage fondé sur l'âge prévu d'obtention du diplôme ne tient pas compte. L'estimation peut être établie en utilisant un groupe d'âge plus étendu, mais l'actualité des données en souffrira. Qui plus est, les jeunes qui prennent plus de temps que la moyenne pour terminer leur secondaire n'ont pas les mêmes caractéristiques que ceux qui obtiennent leur diplôme à l'âge prévu : par exemple, le coût moyen de leur éducation est plus élevé. Le choix du groupe d'âge utilisé pour estimer le taux de décrochage exige un compromis entre ces facteurs. L'estimation dépend en outre de ce que l'on entend par achèvement des études secondaires. Par exemple, les personnes qui détiennent des attestations telles qu'un certificat de formation professionnelle peuvent profiter d'avantages financiers semblables à ceux dont jouissent les diplômés du secondaire et, dans le cadre de certaines analyses, leur certificat est considéré comme l'équivalent du diplôme. Ce chapitre présente certaines estimations des taux de décrochage et examine la variation de ces taux sur une certaine période, ainsi que les écarts entre les provinces et entre les pays de l'OCDE.

---

[1] *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999.* Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation, 2000.

2.2 Taux de décrochage dans l'ensemble du Canada et dans les provinces

L'Enquête auprès des sortants (ES) de 1991 et l'Enquête de suivi auprès des sortants (ESS) de 1995 ont révélé qu'une proportion considérable de jeunes Canadiens abandonnent leurs études secondaires temporairement, mais qui finissent par les reprendre et obtenir leur diplôme. Certains redoublent des classes et, par conséquent, sont plus âgés que les autres lorsqu'ils obtiennent leur diplôme. Il s'ensuit qu'une proportion importante de jeunes n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires à l'âge « prévu ». Les estimations des taux de décrochage varient donc de façon considérable selon l'âge sur lequel le calcul est fondé. Par exemple, selon l'ES, en 1991, seulement 63 % des jeunes de 18 à 20 ans avaient terminé leurs études secondaires : les autres n'avaient pas obtenu leur diplôme parce qu'ils étaient encore aux études ou temporairement absents (21 %) ou avaient abandonné les études temporairement ou définitivement (16 %). Ainsi, le groupe des 18 à 20 ans ne permet pas d'établir le pourcentage de jeunes qui ont abandonné définitivement puisqu'il ne tient pas compte du fait que bon nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leurs études. Ceci dit, il peut être utile de calculer les taux de décrochage selon l'âge prévu d'obtention du diplôme si on examine des questions comme la rapidité avec laquelle les jeunes parviennent à terminer leurs études ou les coûts et les avantages rattachés à la possibilité de laisser les élèves effectuer leurs études secondaires à leur propre rythme. Toutefois, comme l'un des objectifs de ce document est d'évaluer les coûts de *l'abandon des études secondaires* et non pas ce qu'il en coûte de les terminer à un âge donné, une estimation des taux fondée sur l'hypothèse de « l'absence de retard » dans le déroulement des études serait susceptible d'entraîner une surestimation de la population ciblée.

Quel groupe d'âge englobe le mieux ceux qui sont les plus susceptibles de ne jamais obtenir un diplôme d'études secondaires ou d'un programme équivalent? Le tableau 1 présente des estimations pour l'ensemble du Canada et chacune des provinces d'après les données de l'ES et de l'ESS[2].

[2] L'ES (1991) avait pour objet d'établir une estimation du taux de départ du secondaire chez les jeunes adultes et d'examiner les facteurs connexes. Cette enquête a été menée auprès de jeunes Canadiens de 18 à 20 ans. L'ESS (1995) visait à examiner les études, la formation et les expériences sur le marché du travail au-delà de l'école secondaire chez les mêmes personnes, âgées à ce moment de 22 à 24 ans. Outres les renseignements recueillis à propos de la vie personnelle et familiale, les répondants étaient priés de fournir des renseignements sur leur intérêt à l'égard de leurs cours, leurs résultats scolaires et l'importance que leur famille et leurs amis accordaient au diplôme d'études secondaires.

En 1991, 18 % des jeunes âgés de 20 ans n'étaient plus aux études et n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Puisque les jeunes de 20 ans sont sortis de l'école depuis environ deux ans en moyenne, cette estimation engloberait un grand nombre de jeunes qui ont mis plus de temps que normal pour terminer leurs études secondaires. Les femmes sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme et ont tendance à terminer leurs études à un plus jeune âge. À l'âge de 20 ans, 14 % des femmes avaient abandonné comparativement à 22 % des hommes, et moins de femmes que d'hommes étaient encore inscrites à l'école. Selon l'Enquête de suivi auprès des sortants de 1995, menée auprès du même groupe alors âgé de 24 ans, la proportion des sortants qui n'avaient pas de diplôme était tombée à 15 %. En 1995, pratiquement tous les jeunes ayant participé à l'enquête avaient soit terminé soit quitté l'école et un quart des répondants qui n'avaient pas de diplôme et ne fréquentaient pas l'école en 1991 avaient obtenu leur diplôme d'études secondaire ou l'équivalent[3]. Ainsi, le taux de décrochage de 15 % pour l'ensemble du Canada mesuré en 1995 tient compte du fait qu'un grand nombre de ceux qui n'obtiennent pas leur diplôme à l'âge habituel finissent par l'obtenir et représente le groupe qui devra faire face aux coûts du décrochage.

Tableau 1 : Taux de décrochage chez les mêmes jeunes en 1991 et en 1995 – Ensemble du Canada et provinces (%)

	1991 (jeunes âgés de 20 ans)	*1995 (jeunes âgés de 24 ans)*
Canada	18	15
Terre-Neuve	24	19
Île-du-Prince-Édouard	25	21
Nouvelle-Écosse	22	17
Nouveau-Brunswick	20	16
Québec	22	19
Ontario	17	14
Manitoba	19	14
Saskatchewan	16	11
Alberta	14	11
Colombie-Britannique	16	13

Source : Enquête auprès des sortants et Enquête de suivi auprès des sortants

[3] Il n'existe pas de données sur les sortants après qu'ils aient atteint l'âge de 24 ans.

La proportion d'élèves qui terminent leur secondaire après l'âge habituel est à peu près la même dans toutes les provinces du Canada. Selon les estimations tirées de l'ES et de l'ESS, une baisse semblable du taux de décrochage a été enregistrée dans toutes les provinces, les élèves plus âgés étant retournés aux études pour achever leur secondaire. Le taux de décrochage est beaucoup plus élevé dans certaines provinces que dans d'autres. En 1995, l'écart entre les taux de décrochage des diverses provinces pouvait aller jusqu'à dix points de pourcentage, l'Ontario et les provinces de l'Ouest affichant les taux les moins élevés, alors que le Québec et les provinces de l'Atlantique avaient les taux les plus élevés[4].

L'ES et l'ESS révèlent en outre qu'une proportion importante de l'abandon scolaire se fait à un jeune âge et à un niveau de scolarité peu élevé. Les figures 1 et 2 tirées de l'ES de 1991 montrent que près d'un tiers des décrocheurs ont tout au plus une 9e année et que près des deux tiers ont une 10e année ou moins. Quatre sur dix abandonnent à l'âge de 16 ans ou avant. Plus les élèves décrochent tôt, moins ils ont accumulé de connaissances et de compétences. Ainsi, la proportion élevée de jeunes décrocheurs au Canada comporte des répercussions importantes pour les coûts du décrochage au secondaire. Il faudra tenter de déterminer si les élèves qui abandonnent à un

Figure 1 : Dernière année complétée par les décrocheurs Canada, 1991

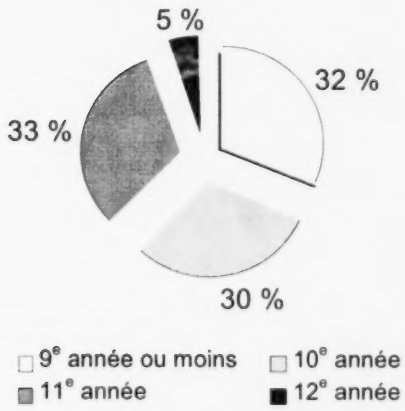

Figure 2 : Âge des décrocheurs au moment de l'abandon des études Canada, 1991

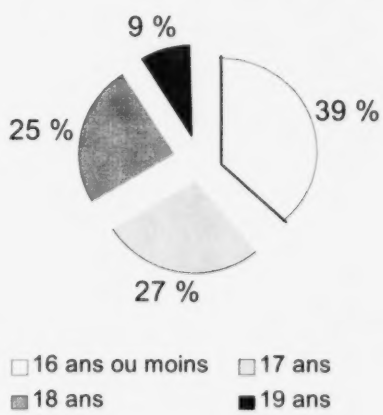

Source : Enquête auprès des sortants

[4] Le chapitre 3 présente certains des facteurs expliquant cet écart entre les provinces.

jeune âge affichent des caractéristiques particulières sur lesquelles il serait possible d'intervenir pour tenter d'amener ces jeunes à poursuivre leurs études.

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) présentées à la figure 3 illustrent une estimation des taux de décrochage fondée sur les taux de départ entre 1990 et 1999[5]. On montre les taux pour deux groupes d'âge, soit les 18 à 19 ans et les 20 à 24 ans. Les estimations fondées sur l'EPA concordent de façon générale avec celles qui ont été établies à partir de l'ES et l'ESS. Le taux plus faible chez les 20 à 24 ans est attribuable au fait que certains membres de ce groupe ont pu abandonner lorsqu'ils étaient plus jeunes pour retourner ensuite aux études et obtenir leur diplôme.

Figure 3 : Taux de départ du secondaire chez les jeunes, Canada, 1990 à 1999

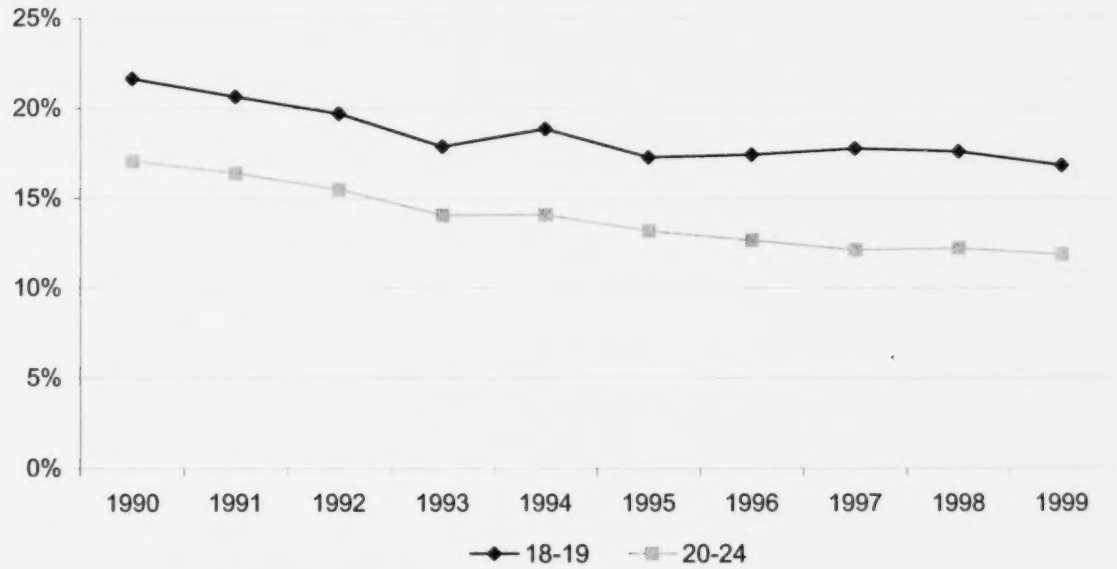

Source : Données de l'EPA de Statistique Canada

Selon les données de l'EPA, le taux d'abandon chez les jeunes de 20 à 24 ans est passé de 17,1 % en 1990 à 11,9 % en 1997, où il s'est maintenu pendant les deux années qui ont suivi.

[5] Le taux de départ de l'EPA désigne la proportion de jeunes qui ne sont pas aux études et n'ont terminé ni leurs études secondaires ni un programme de formation professionnelle. Seulement 6 % des diplômés des programmes de formation professionnelle n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant de suivre leur formation. Le désavantage des taux établis à partir de données transversales pour les groupes plus âgés réside dans le fait qu'ils ne constituent pas un indicateur actuel. Bon nombre de jeunes de ce groupe auraient obtenu leur diplôme ou abandonné quelques années plus tôt. De plus, les moyennes sur cinq ans (de 20 à 24 ans) peuvent être biaisées si la taille de la cohorte change avec le temps.

Cette baisse était en partie attribuable aux conditions défavorables du marché du travail pour les jeunes depuis la récession de 1991 – plus particulièrement pour ceux qui ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires – et en partie au fait que les jeunes reconnaissent de plus en plus que le marché du travail exige aujourd'hui des niveaux de compétence élevés[6]. La baisse soutenue des taux de décrochage pendant les années 1990 donne à penser qu'une part plus faible de jeunes vont devoir composer avec les coûts du décrochage plus tard. Le taux de décrochage des femmes a été moins élevé que celui des hommes pendant cette décennie, un écart qui s'est accentué quelque peu au cours des dernières années. En 1990, 14,7 % des femmes de 20 à 24 ans ont abandonné leurs études, comparativement à 19,4 % des hommes. En 1999, ces taux étaient passés à 9 % et 14,7 % respectivement.

Le taux de décrochage diminue de façon marquée depuis déjà un certain temps au Canada. Selon certaines classifications spéciales du recensement[7] définissant les décrocheurs comme les personnes qui n'étaient pas aux études à temps partiel ou à temps plein et ne détenaient pas de certificat d'études secondaires ni d'autre formation :

- en 1991, 18 % des jeunes âgés de 20 ans et 39 % des personnes de 30 ans et plus étaient des décrocheurs;
- en 1981, 29 % des jeunes âgés de 20 ans et 50 % des personnes de 30 ans et plus étaient des décrocheurs;
- en 1951, plus de la moitié de la population adulte possédait un niveau de scolarité inférieur à la 9^{e} année.

2.3 Performance du Canada par rapport à celui d'autres pays membres de l'OCDE

On observe au Canada une demande croissante de main-d'œuvre possédant un niveau de scolarité et de compétence qui donnera aux entreprises canadiennes un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale. La figure 4 indique le coefficient de diplômés de fin d'études secondaires par

[6] *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail : Deuxième rapport annuel au Forum des ministres du marché du travail*, DRHC, 2000.

[7] *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1998.

rapport à l'ensemble de la population ayant l'âge prévu pour l'obtention du diplôme dans certains pays de l'OCDE en 1998[8].

Figure 4 : Coefficient des diplômés du secondaire par rapport à l'ensemble de la population à l'âge prévu pour l'obtention du diplôme, 1998 (fois 100)

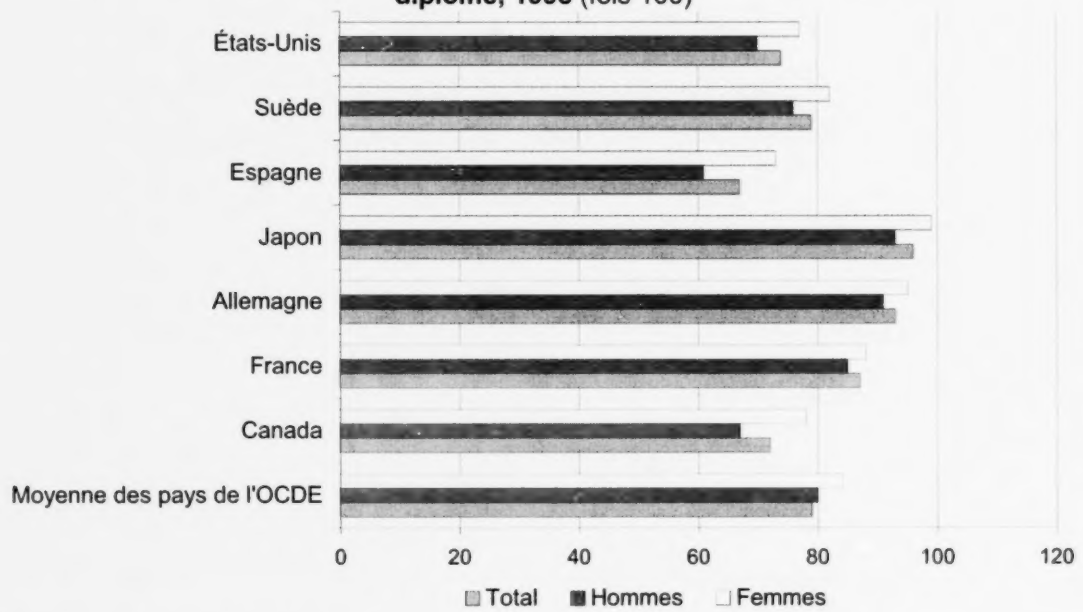

Source : Base de données sur l'éducation de l'OCDE

Le coefficient du Canada (72 %) est d'environ sept points de pourcentage inférieur à la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE (79 %). Les taux d'obtention de diplôme des États-Unis sont légèrement plus élevés que ceux du Canada. (À noter que la différence des taux entre les hommes et les femmes est particulièrement marquée au Canada.) À première vue, ces résultats donnent l'impression que le Canada fait plutôt mauvaise figure par rapport aux autres pays de l'OCDE pour ce qui est des taux de décrochage. Toutefois, l'OCDE souligne que ces taux d'obtention de diplôme entraînent une surestimation des taux de décrochage au Canada et aux États-Unis parce qu'ils ne tiennent pas compte du nombre élevé de personnes qui réussissent les tests d'équivalence d'études secondaires. De plus, dans bien des pays, la dernière année d'études secondaires correspond à l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire. En

[8] *Regard sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, Édition 2000.* Ce niveau de scolarité est fondé sur les définitions tirées de la Classification internationale type de l'éducation. Le nombre correspondant d'années d'études varie entre 11 et 14 ans, ce qui rend la comparaison difficile. Qui plus est, il est possible qu'il y ait double compte de ceux qui ont terminé plus d'un programme du secondaire.

Grande-Bretagne, par exemple, l'âge légal de fin de scolarité est de 16 ans, l'âge de l'obtention du diplôme du programme d'études secondaires régulier. L'OCDE souligne en outre que dans des pays comme le Canada, la Norvège, la Suède et les États-Unis, les mécanismes de deuxième chance et de filet de sécurité offrent aux décrocheurs la possibilité d'obtenir leur diplôme plus tard.

L'une des mesures de l'OCDE qui correspond plus étroitement aux estimations établies à partir de l'ES et de l'EPA du Canada est la proportion de jeunes qui ne sont pas inscrits à l'école et n'ont pas de diplôme de fin d'études secondaires (figure 5). Il s'agit là du groupe le plus susceptible d'avoir à faire face aux coûts du décrochage parce que leur manque de qualification se répercutera défavorablement sur leurs perspectives d'emploi. D'après cette estimation, le taux de décrochage au Canada en 1998 était inférieur au taux moyen des pays de l'OCDE; 13 % des jeunes de 20 à 24 ans avaient abandonné leurs études comparativement à 20 % en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Sur les 17 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, sept ont un taux de décrochage supérieur à 20 % pour le groupe des 20 à 24 ans.

Figure 5 : Pourcentage de jeunes qui ne sont ni inscrits aux études secondaires ni diplômés du secondaire, 1998

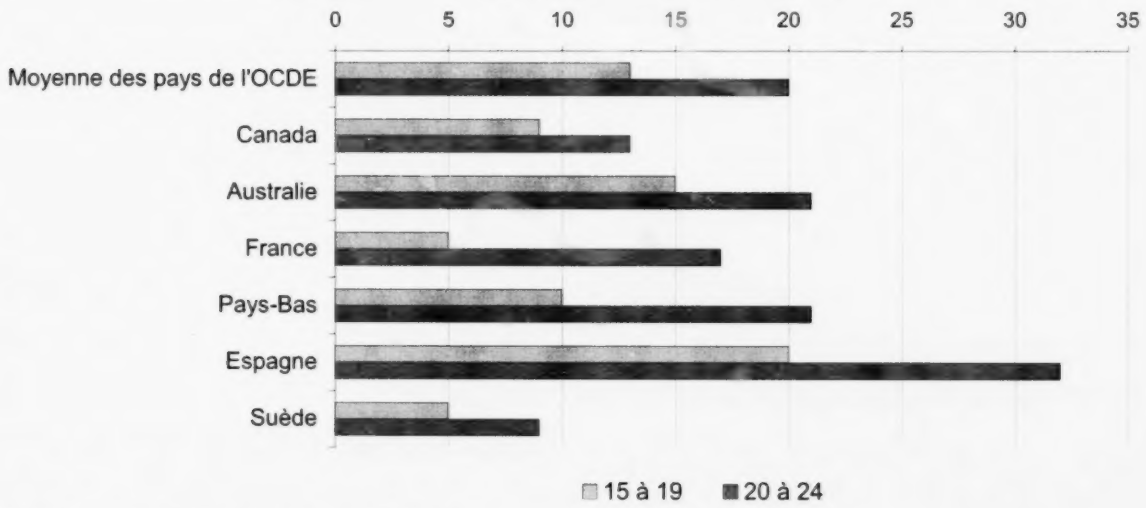

Source : Base de données de l'OCDE sur la transition

2.4 Récapitulation

Un grand nombre de jeunes Canadiens finissent leurs études secondaires plus tard que prévu; les estimations des taux de décrochage établies pour un groupe un peu plus âgé (p. ex., du début au milieu de la vingtaine) donnent donc une meilleure idée de la proportion des jeunes qui devra faire face aux coûts découlant de l'abandon des études secondaires. D'après les constatations de l'ESS, le taux de décrochage, soit les jeunes qui n'étaient plus aux études et n'avaient pas obtenu de certificat ou diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (p. ex., une formation professionnelle), était de 15 % chez les jeunes de 24 ans en 1995. Selon l'ES, la grande majorité des décrocheurs sont bien loin d'avoir terminé leurs études secondaires : près des deux tiers n'ont qu'une 10^{e} année et deux sur cinq sont âgés de 16 ans ou moins. L'Enquête sur la population active révèle que le taux de décrochage du groupe des 20 à 24 ans est passé de 17,1 % en 1990 à 11,9 % en 1999. Il s'agit là d'une tendance à la baisse amorcée depuis déjà quelques décennies; en effet, selon les données du recensement, le taux de décrochage chez les jeunes de 20 ans était de 30 % au début des années 1980 et de plus de 50 % dans les décennies précédentes. Cette baisse soutenue soulève certaines questions : jusqu'où ira la baisse sans autre intervention stratégique; les caractéristiques présentées par les décrocheurs qui restent nécessiteront-elles des interventions énergiques (et peut-être coûteuses) pour inciter ces jeunes à terminer leur secondaire; quel genre de résultats peut-on attendre des jeunes de ce groupe s'ils poursuivent leurs études?

Les données de l'OCDE montrent que la plupart des pays n'ont pas réussi à faire des études secondaires le niveau de qualification minimal de la main-d'œuvre. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'âge prévu au Canada (72 % en 1998) est inférieur à la moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE, ce qui laisse supposer un taux de décrochage supérieur à la moyenne. Toutefois, il est probable que cette estimation surévalue le taux puisque le Canada compte une proportion importante d'élèves qui ne sont pas considérés comme ayant terminé leur dernière année du secondaire, mais détiennent tout de même une attestation d'études secondaires. Selon une autre estimation établie par l'OCDE d'après la proportion des jeunes de 20 à 24 ans qui ne sont ni aux études ni diplômés de fin d'études secondaires, le taux de décrochage du Canada est inférieur à la moyenne : 13 % en 1998 par rapport à une moyenne de 20 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Par conséquent, les estimations indiquent, quoique de façon non concluante, que les taux de décrochage du Canada sont comparables à ceux des autres pays.

3. Caractéristiques des décrocheurs

3.1 Aperçu

Cerner les causes profondes du décrochage scolaire n'est pas une tâche facile. Les facteurs qui amènent une personne à décider d'abandonner ses études sont complexes, interreliés et parfois à l'oeuvre depuis de nombreuses années[9]. Il arrive que les effets de divers facteurs mis ensemble soient cumulatifs et qu'il devienne impossible d'imputer la décision à un facteur donné. L'échec scolaire au cours des premières années d'études, par exemple, peut amener chez le jeune un sentiment de dévalorisation, qui entraînera d'autres échecs et finira par aboutir à un désengagement par rapport à l'école. La fréquence des notes médiocres est un autre facteur qui peut être lié au décrochage. Il est toutefois possible que ces facteurs aient tous deux des causes profondes non déterminées sur lesquelles une mesure stratégique pourrait agir. Qui plus est, on ne connaît pas nécessairement le mécanisme exact par lequel un facteur donné opère pour accroître la fréquence du décrochage. Par exemple, un revenu faible pourrait être un bon prédicteur de décrochage, mais ce pourrait en fait être le mauvais régime alimentaire qui découle d'un faible revenu qui limite la capacité d'un jeune à obtenir de bons résultats à l'école. Il est difficile de concevoir une intervention efficace pour réduire la fréquence du décrochage si on ne connaît pas le mécanisme qui est à l'oeuvre. Enfin, il n'y a pas vraiment de décrocheur type. Janosz (1994) a défini quatre catégories distinctes de jeunes à risque – les inadaptés, les sous-performants, les désengagés et les silencieux – chacune présentant ses propres caractéristiques et causes de décrochage. Une mesure efficace pour un groupe ne le serait pas nécessairement pour les autres. En conséquence, ce chapitre aborde les facteurs de risque sous-jacents sous trois angles, soit la décision d'abandonner ses études, le milieu socioéconomique des décrocheurs et le processus de l'abandon des études, de manière à tenir compte de l'interaction entre les facteurs et à mettre en relief les combinaisons de facteurs qui pourraient nécessiter des mesures stratégiques. Les résultats de certaines études dans lesquelles on tente d'établir un modèle des divers facteurs rattachés à la décision d'abandonner les études secondaires sont présentés à la fin du chapitre.

[9] Audas et Willms (à paraître) examinent en détail les problèmes du lien de cause à effet en ce qui a trait à la détermination des caractéristiques des décrocheurs.

3.2 La décision d'abandonner

Selon l'ES, les motifs invoqués par les jeunes pour justifier leur décision d'abandonner leurs études sont liés soit à leur impression que l'école les « pousse » à partir, soit à des raisons professionnelles, personnelles ou familiales qui les « attirent » à l'extérieur (figure 6). Quatre décrocheurs (hommes et femmes) sur dix interrogés dans le cadre de l'ES indiquent qu'ils ont décidé d'abandonner leurs études pour des raisons liées à l'école. Dans la proportion qui reste, les hommes et les femmes offrent des raisons très différentes. Quarante pour cent des hommes disent avoir abandonné pour des raisons professionnelles (préférant le travail aux études ou étant forcés de travailler pour des raisons financières), par rapport à 15 % seulement chez les jeunes femmes. Par contre, trois jeunes femmes sur dix abandonnent leurs études pour des raisons personnelles et familiales, la grossesse et le mariage principalement, mais également en raison de problèmes liés à la drogue ou l'alcool, de problèmes familiaux ou de problèmes de santé. Il semblerait donc que les hommes et les femmes se détachent de l'école pour des motifs bien différents. Il reste cependant qu'une proportion considérable des décrocheurs des deux sexes semblent s'être trouvés dans une situation où l'ampleur des obligations professionnelles ou familiales les empêchait de réussir leurs études.

Figure 6 : Principales raisons de l'abandon des études

Source : Enquête auprès des sortants

Examinons les habitudes des diplômés et des décrocheurs sur le plan du travail. D'après l'ES, la majorité des élèves, tant les décrocheurs que les diplômés, avaient un emploi pendant leur dernière année d'études. Pour l'ensemble des répondants, le fait de travailler un nombre d'heures

raisonnable (moins de 20 heures par semaine), plutôt que de ne pas travailler ou de travailler un nombre d'heures exagérément élevé (plus de 20 heures par semaine), constituait une expérience positive et contribuait à la réussite scolaire[10]. Les jeunes hommes qui avaient abandonné leurs études étaient cependant plus susceptibles que ceux qui avaient obtenu leur diplôme d'avoir travaillé un nombre d'heures élevé : la moitié des décrocheurs travaillaient plus de 20 heures par semaine, comparativement à un tiers des diplômés. Les nombreuses heures de travail pourraient concourir au processus de désengagement envers l'école dans la mesure où il est plus difficile pour les jeunes qui travaillent de longues heures d'avoir un bon rendement scolaire. Elles comportent en outre des avantages concrets à court terme, un revenu plus élevé et une plus grande estime de soi, par rapport aux études, dont les avantages sont moins tangibles et ne se voient qu'à plus long terme. Parent (1999) avance l'argument voulant que certains jeunes hommes soient attirés par les taux de salaire horaire élevés qu'ils peuvent toucher. Des taux qui se rapprochent de ce qu'ils gagneraient s'ils avaient terminé leurs études secondaires. Une étude menée par Beaudry, Lemieux et Parent (1999) révèle un genre de « retrait cyclique » chez les jeunes hommes de 15 à 19 ans plus particulièrement. Ces derniers ont tendance à quitter l'école et à participer au marché du travail quand l'économie s'améliore et qu'il y a plus d'emplois. Montmarquette et Briot (2000) ont utilisé les données de l'ES et de l'ESS pour établir un classement des variables les plus importantes dans un modèle des jeunes Canadiens à risque de décrocher au secondaire et constatent que l'augmentation du salaire minimum et la diminution du taux de chômage constituent les deux principaux facteurs, ce qui laisse supposer que la décision d'abandonner les études est effectivement une décision à court terme fondée sur les taux de salaire courants et la disponibilité d'emplois. Une autre étude (Dagenais et al., 1999) vient appuyer l'argument voulant que plus le salaire minimum est élevé, plus le taux de décrochage l'est aussi. Les auteurs ont comparé les effets de cinq différents taux de salaire horaire minimum allant de 2,98 $ à 4,65 $ entre 1987 et 1991 en dollars constants de 1986 et ont conclu que le nombre moyen d'heures travaillées et le taux de décrochage augmentent avec les hausses du salaire minimum.

[10] Pour plus de détails et une évaluation en bonne et due forme, voir : M. Dagenais, C. Montmarquette, D. Parent, B. Durocher, et F. Raymond. *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention*, DRHC, Direction générale de la recherche appliquée, Document de recherche R-99-5F, Ottawa, 1999.

La situation n'est pas du tout la même pour les jeunes femmes. Ces dernières étant moins susceptibles d'avoir un emploi, leur désengagement par rapport à l'école n'était pas le résultat de leur participation au marché du travail. Plus de la moitié des jeunes femmes qui avaient abandonné leurs études n'avaient pas d'emploi pendant leur dernière année, comparativement à un peu plus du tiers pour les diplômées. Un grand nombre de jeunes femmes ont cessé leurs études en raison d'une grossesse ou d'obligations parentales. Comme l'indique la figure 7, l'ES révèle que 27 % des femmes de 18 à 20 ans ayant abandonné leurs études en 1991 avaient des enfants à charge comparativement à 4 % des diplômées. Par contre, seulement 7 % des jeunes hommes qui avaient décroché avaient des enfants à charge. Les femmes qui n'avaient pas d'enfants à charge lorsqu'elles ont abandonné leurs études en ont eu peu après. Près des deux tiers des femmes qui ont décroché en 1991 et qui ne sont pas retournées aux études pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent dans le cadre d'un autre programme) avaient des enfants à charge en 1995. Seulement 16 % des diplômées de 1991 avaient des enfants en 1995. Il semblerait donc que le fait d'avoir un enfant incite les jeunes femmes à abandonner leurs études. Bon nombre d'entre elles, en outre, assument cette responsabilité seules. Quatre femmes sur dix ayant abandonné leurs études étaient mariées en 1995, comparativement aux deux tiers des diplômées. Les décrocheuses étaient en outre moins susceptibles d'être mariées que les décrocheurs et les diplômés, hommes et femmes. Ensemble, le faible niveau de scolarité, la monoparentalité et le retrait de la vie active ont de graves conséquences à long terme pour ces femmes et leurs enfants.

Figure 7 : Pourcentage des diplômées et des décrocheuses ayant des enfants à charge, 1991 et 1995

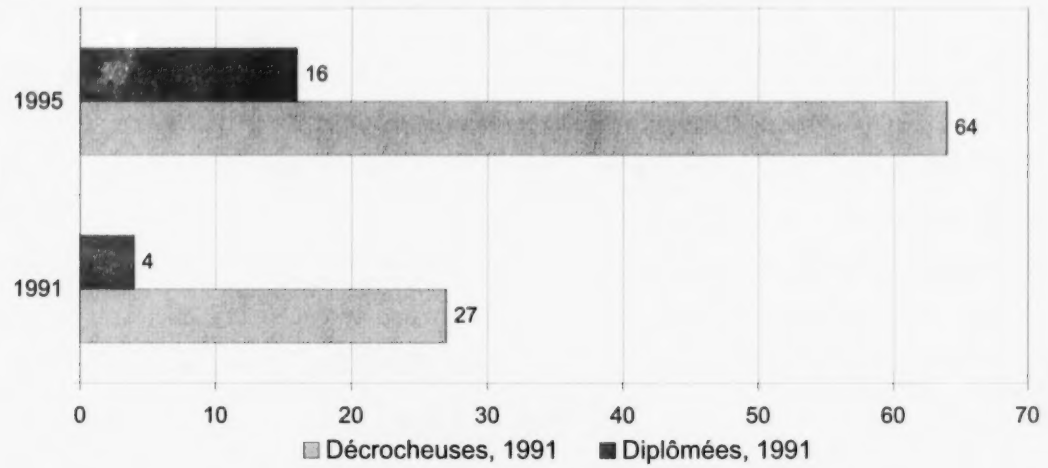

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

L'ES montre également qu'une petite part des jeunes qui sont sur le point d'abandonner leurs études ont des comportements considérés rebelles ou déviants. Ainsi, 12 % des décrocheurs ont fait l'objet d'une condamnation au criminel pendant leur dernière année d'études, comparativement à 3 % dans le cas des diplômés. Une proportion également un peu plus élevée d'entre eux consommaient régulièrement de l'alcool (18 % chez les décrocheurs par rapport à 11 % chez les diplômés); faisaient usage de drogues « douces » ou de médicaments prescrits, comme la marijuana, le hachisch ou les tranquillisants (30 % chez les décrocheurs, 16 % chez les diplômés); faisaient usage de drogues dures (7 % chez les décrocheurs, 2 % chez les diplômés). Chez les décrocheurs, la consommation d'alcool et l'usage de drogues étaient en général plus fréquents chez les hommes que chez les femmes.

Influence des camarades

Compte tenu de l'importance des réseaux d'amis chez les adolescents, on ne s'étonnera pas de l'influence qu'ils ont sur la décision d'abandonner les études. Selon l'ES, moins de la moitié des décrocheurs ont des amis qui accordent de l'importance aux études, comparativement aux quatre cinquièmes des diplômés. Audas et Willms (document à paraître) citent une étude portant sur des élèves de Montréal âgés de 14 à 16 ans selon laquelle ceux qui risquent d'abandonner leurs études ont en général un peu moins d'amis que ceux étant susceptibles d'obtenir leur diplôme et ne sont pas bien intégrés au réseau social de l'école. Ils ont davantage d'amis qui ont déjà abandonné leurs études ou travaillent et ont également tendance à avoir des amis plus âgés qu'eux.

3.3 Le milieu socioéconomique des décrocheurs

De nombreuses études ont démontré que certaines caractéristiques du statut et du milieu socioéconomiques touchant la famille, les amis, l'éducation, l'emploi et les attitudes sont liées à la fréquence du décrochage. Les facteurs exacts qui influent sur la décision d'un jeune d'abandonner ses études sont par contre moins clairs. Les facteurs socioéconomiques comme le revenu, la profession et les attitudes à l'égard de l'éducation entrent généralement en jeu, mais il reste difficile de déterminer exactement lequel d'entre eux pourrait être à l'origine de ce choix. On a quand même établi dans le cadre de l'ES et de l'ESS des résultats sur l'importance relative de divers facteurs socioéconomiques rattachés à un risque élevé de décrochage (tableau 2). D'autres études présentent plus de détails sur le rôle de ces facteurs sur le décrochage.

Tableau 2 : Caractéristiques socioéconomiques des sortants et des diplômés
(pourcentage de l'ensemble des sortants et des diplômés)

	Sortants	*Diplômés*
Vit dans une famille monoparentale ou sans parents (ES)	38	17
Niveau d'instruction des parents faible (ES)	45	32
Niveau d'instruction des parents élevé (ES)	9	24
Père a un emploi de col bleu – secteur primaire, transformation (ES)	55	40
Père sans emploi (ES)	14	7
Amis n'accordent pas d'importance aux études secondaires (ESS)	12	2
Amis accordent beaucoup d'importance aux études secondaires (ESS)	45	80

Source : Enquête auprès des sortants et Enquête de suivi auprès des sortants

Famille

Quatre décrocheurs sur dix vivaient avec un seul parent ou sans parents pendant leur dernière année d'études secondaires. Le fait de vivre avec un seul parent était associé à des taux de décrochage élevés chez les jeunes hommes. Parmi les répondants provenant de familles monoparentales, un jeune homme sur trois avait abandonné ses études comparativement à une jeune femme sur cinq. Un tiers des jeunes, hommes et femmes, qui n'habitaient plus avec leurs parents avaient abandonné leurs études. De plus, un tiers des jeunes femmes qui ne vivaient pas avec leurs parents avaient des enfants à charge.

Le niveau de scolarité des parents était également un important prédicteur de décrochage. Quarante-cinq pour cent des décrocheurs avaient des parents ayant un faible niveau de scolarité comparativement à 32 % des diplômés. Le niveau de scolarité des parents, plus particulièrement celui de la mère, avait une incidence sur l'abandon des études, surtout chez les jeunes femmes. En effet, dans les familles biparentales, le nombre de sortantes dont la mère avait un faible niveau de scolarité était huit fois plus grand que celui des sortantes dont la mère avait un niveau de scolarité élevé. La situation est un cercle vicieux : les femmes qui abandonnent leurs études ont tendance à devenir des mères seules. Une structure familiale monoparentale et un niveau de scolarité peu élevé chez les parents constituent des facteurs de risque élevé de décrochage pour les jeunes de la génération suivante.

L'attitude négative des parents face aux études semble être un autre facteur qui entre en jeu. Même si, selon l'ES, la majorité des parents (neuf sur dix) considéraient qu'il est très important d'obtenir un diplôme d'études secondaires, la petite minorité de parents qui ne partageaient pas

cette opinion semblaient exercer une grande influence sur la décision de décrocher de leurs enfants. Près de la moitié des élèves qui ont indiqué que leurs parents n'accordaient pas beaucoup d'importance à l'obtention du diplôme d'études secondaires étaient des décrocheurs.

Il existe également un lien entre l'emploi des parents et la probabilité d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les jeunes. Plus souvent que les diplômés, les décrocheurs avaient des parents qui occupaient un emploi de col bleu. Certains soutiennent que le statut socioéconomique moins élevé qui découle d'un faible niveau de scolarité peut limiter les possibilités de scolarisation des jeunes. Selon certaines des études dont font état Audas et Willms (document à paraître), les élèves provenant de milieux socioéconomiques moins favorisés sont conscients du fait qu'ils sont orientés vers des programmes et des situations sociales qui perpétuent l'inégalité sociale; leur résignation face à cette état de choses pourrait être l'élément qui entraîne leur désengagement par rapport à l'école.

Les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1994 appuient les résultats de l'ES démontrant qu'un statut socioéconomique moins élevé accroît la fréquence du décrochage. Selon l'ESG, un tiers des jeunes de 18 à 21 ans provenant d'une famille dont le statut socioéconomique était moins élevé n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à un quart des jeunes que l'on retrouve dans le troisième quartile (figure 8)[11].

Les données de l'ES révèlent également que les diplômés proviennent des régions urbaines dans une proportion légèrement plus élevée (77 %) que les décrocheurs (73 %). Les immigrants, qui vivent généralement en milieu urbain, étaient moins susceptibles que les jeunes nés au Canada d'avoir abandonné leurs études. Les jeunes des régions rurales ont en outre tendance à abandonner leurs études plus tôt : quatre décrocheurs sur dix provenant des régions rurales avaient quitté l'école avant d'avoir terminé la 10^{e} année, comparativement à trois sur dix pour les jeunes des régions urbaines.

[11] Comparativement aux estimations présentées au chapitre 2, il est possible que ces chiffres surévaluent l'ampleur des départs du secondaire puisqu'ils ne tiennent pas compte du fait que les jeunes peuvent obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires par l'entremise d'autres programmes (p. ex., la formation professionnelle).

Figure 8 : Pourcentage des jeunes âgés de 18 à 21 ans qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires, selon le statut socioéconomique de leur famille, Canada, 1994

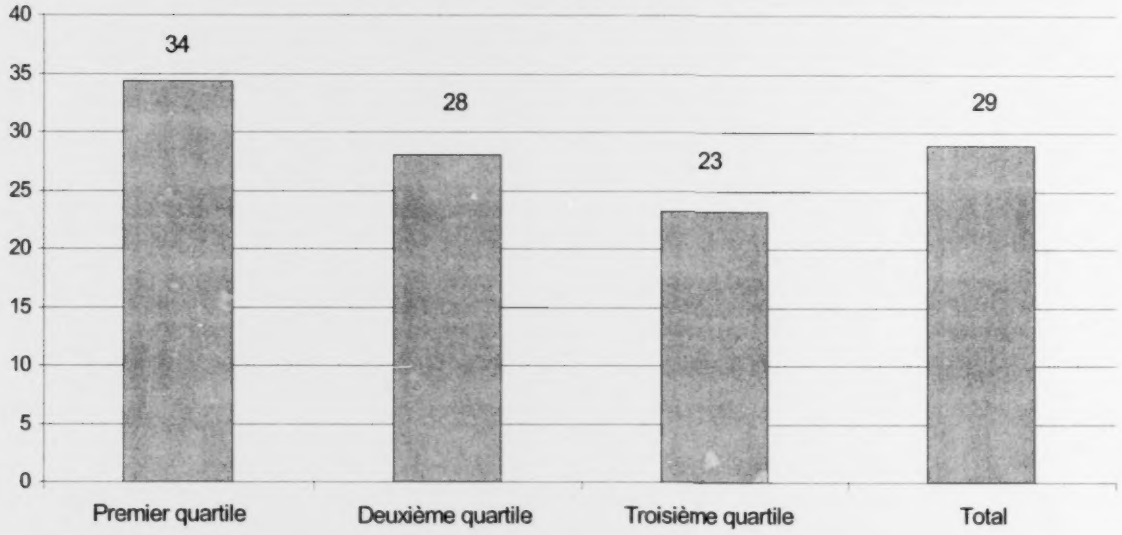

Source : Enquête sociale générale de 1994, Statistique Canada

Les jeunes Autochtones, l'un des segments de la population des jeunes qui connaît la plus forte croissance, présentent pratiquement tous les facteurs de risque socioéconomiques énumérés dans l'ES et, comme on peut s'y attendre, affichent un taux de décrochage élevé. Près de la moitié des jeunes Autochtones vivaient avec un seul parent ou sans parents pendant leur dernière année au secondaire. Dans bien des cas, leurs parents n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Le pourcentage de jeunes Autochtones qui ont des enfants à charge est quatre fois plus grand que pour l'ensemble des jeunes. Ces jeunes sont plus susceptibles d'habiter des régions rurales pauvres. Selon l'ES, 40 % des jeunes Autochtones de 18 à 20 ans avaient abandonné leurs études comparativement à 16 % de l'ensemble de la population.

3.4 Le processus d'abandon scolaire

Comme nous l'avons mentionné, quatre décrocheurs, hommes et femmes, sur dix ont invoqué des facteurs liés à l'école comme principale raison de leur décision d'abandonner leurs études. Les décrocheurs ont tendance à avoir une vision plus négative de leur vécu scolaire que les diplômés. Selon l'ES, 41 % des sortants n'aimaient pas l'école, par rapport à 10 % des diplômés (tableau 3). Les facteurs qui semblent contribuer au processus d'abandon scolaire semblent être

une combinaison interreliée de désengagement progressif par rapport à l'école, de sous-performance persistante et de problèmes de comportement.

Tableau 3 : Caractéristiques des sortants et des diplômés par rapport à l'école
(pourcentage de l'ensemble des sortants et des diplômés)

	Sortants	*Diplômés*
N'aimaient pas l'école (ESS)	41	10
Trouvaient les cours inintéressants (ES)	41	21
Ne s'entendaient pas avec les professeurs (ESS)	15	2
Participaient en classe moins que la moyenne (ESS)	23	10
Ne participaient pas à des activités parascolaires (ESS)	45	27
Faisaient l'école buissonnière (ESS)	75	59
Ne se sentaient pas « comme les autres » à l'école (ESS)	14	5

Source : Enquête auprès des sortants et Enquête de suivi auprès des sortants

Désengagement

Les décrocheurs participent moins activement à la vie étudiante. Les élèves qui se détachent de l'école s'y identifient moins, perdent leur sentiment d'appartenance et deviennent plus enclins à partir. Comme nous l'avons mentionné déjà, les longues heures de travail ou la grossesse sont des facteurs qui précipitent dans bien des cas le désengagement de l'élève envers l'école. Il est possible que l'échec au primaire amorce un cycle d'ostracisme tant de la part des élèves que des enseignants et que le jeune qui se sent rejeté finisse lui-même par rejeter le milieu scolaire. Il se pourrait aussi que des cours inadéquats qui semblent inintéressants et inutiles pour certains jeunes, alliés à un manque d'attention de la part des enseignants fassent en sorte que certains élèves aient de la difficulté à voir la pertinence des études. Quatre décrocheurs sur dix ont indiqué qu'ils n'étaient pas intéressés par leurs cours, soit deux fois plus que les diplômés. Les sortants de sexe masculin étaient plus particulièrement portés à penser que leurs cours n'étaient pas intéressants. Les décrocheurs estimaient dans une proportion de un sur quatre qu'ils participaient moins que la moyenne en classe; cette proportion était de un sur dix chez les diplômés. Quarante-cinq pour cent des décrocheurs ont dit ne pas participer à des activités parascolaires, soit presque deux fois plus que les diplômés. Les décrocheurs étaient en outre plus susceptibles de faire l'école buissonnière, de ne pas s'entendre avec leurs professeurs et de ne pas se sentir « comme les autres ».

Sous-performance et comportement

Le lien entre le rendement scolaire et le comportement joue un rôle important dans l'abandon des études secondaires. Selon l'ES, quatre décrocheurs sur dix avaient principalement des A ou des B, alors que cette proportion était deux fois plus élevée chez les diplômés. Plus de la moitié des décrocheurs recevaient des C ou des notes inférieures, comparativement à un sur cinq chez les diplômés (tableau 4). De même, un plus grand nombre de décrocheurs ont indiqué qu'ils avaient des difficultés dans les cours de base comme les mathématiques, les sciences, le français ou l'anglais. Les décrocheurs étaient plus susceptibles d'avoir échoué les mathématiques et la différence la plus marquée entre eux et les diplômés sur le plan du rendement concernait les cours de français ou d'anglais, ceux-là mêmes où s'acquièrent les capacités de lecture. Il convient toutefois de souligner que la majorité des élèves qui ont abandonné l'école n'avaient pas échoué leurs cours et avaient les notes nécessaires pour poursuivre leurs études.

Tableau 4 : Rendement scolaire des sortants et des diplômés
(pourcentage de l'ensemble des sortants et des diplômés)

		Sortants	*Diplômés*
Moyennes de C, D et F (ES)		53	20
Échec en mathématiques	Hommes	31	19
	Femmes	38	19
Échec en sciences	Hommes	17	10
	Femmes	28	9
Échec en français ou anglais	Hommes	29	7
	Femmes	19	3
Redoublement d'une classe à l'école primaire	Hommes	41	11
	Femmes	27	5

Source : Enquête auprès des sortants

Les élèves qui ont de bonnes notes sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme, mais il semble que l'achèvement des études tienne aussi à la capacité de l'élève de ne pas laisser son mécontentement face à l'école compromettre son rendement scolaire. L'ES révèle que les diplômés qui n'aimaient pas l'école obtenaient tout de même en général de bonnes notes, ce qui était beaucoup moins le cas chez les sortants.

L'échec au primaire constitue un important facteur de décrochage. En effet, 36 % des décrocheurs avaient redoublé une classe au primaire par rapport à 8 % des diplômés. Chez les

décrocheurs, les hommes avaient plus tendance que les femmes à avoir redoublé une classe. Cependant, chez les femmes, la proportion de décrocheuses qui avaient redoublé était de cinq fois supérieure à celle des diplômées. Audas et Willms (document à paraître) citent diverses études établissant un lien entre le rendement pendant les premières années à l'école et la mauvaise conduite et, enfin, le désengagement par rapport à l'école. Les élèves *sous-performants*, c'est-à-dire qui obtiennent des résultats inférieurs à ceux dont ils sont capables, pendant les premières années étaient plus susceptibles d'abandonner leurs études, ce qui laisse supposer que, pendant les premières années, il y a un lien entre le rendement scolaire, le comportement et l'engagement envers l'école, malgré le potentiel d'apprentissage. Ceux qui montrent des comportement agressifs et sont souvent absents sont également plus susceptibles de décrocher. Ces comportements peuvent être des signes de frustration et d'une faible estime de soi, parfois liés à des problèmes d'apprentissage non diagnostiqués. West (1991) a constaté une série de prédicteurs reposant sur la sous-performance scolaire au fil des ans permettant de repérer les élèves à risque de décrocher, notamment le redoublement d'une classe, les problèmes de lecture, l'inscription à des cours généraux (plutôt qu'à des cours de préparation en vue d'une formation collégiale ou professionnelle) et un rendement scolaire inférieur à la moyenne.

Un faible rendement scolaire, le manque d'estime de soi et le désengagement par rapport à l'école sont des caractéristiques que l'on trouve bien souvent réunies chez les jeunes handicapés. Les recherches menées parallèlement à l'Enquête sur les sortants montrent que certains jeunes souffrant d'un handicap physique se sentent exclus à l'école et ont du mal à se sentir comme les autres[12].

Niveau d'alphabétisation et décrochage

L'une des caractéristiques qui frappent chez les décrocheurs du secondaire est le fait que ces derniers possèdent un niveau d'alphabétisation très faible comparativement non seulement aux diplômés, mais aussi aux décrocheurs des autres pays. Les élèves qui ont de la difficulté à lire prennent de plus en plus de retard par rapport aux autres, ils ont du mal à suivre et, dans certains cas, finissent par se désengager de l'école et abandonner. La figure 9 indique les niveaux d'alphabétisation moyens selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes dans le

[12] Price Waterhouse, *Recherche qualitative sur les décrocheurs : Rapport final*, 25 octobre 1990.

cas des jeunes âgés de 20 à 29 ans avec ou sans diplôme de fin d'études secondaires[13]. Parmi les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, le niveau d'alphabétisation moyen des jeunes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires est considérablement moins élevé que dans le cas des diplômés. Si le niveau d'alphabétisation des diplômés est semblable dans tous les pays, celui des décrocheurs est beaucoup plus faible au Canada que dans les autres pays. Ils est en fait si faible que le niveau global d'alphabétisation du Canada est l'un des moins élevés des pays membres de l'OCDE malgré le fait que le Canada possède l'un des pourcentages les plus élevés de diplômés de niveau postsecondaire.

Figure 9 : Niveau d'alphabétisation (textes suivis) moyen chez les jeunes âgés de 20 à 29 ans, selon qu'ils ont un diplôme d'études secondaires ou non, certains pays membres de l'OCDE, 1994-1995

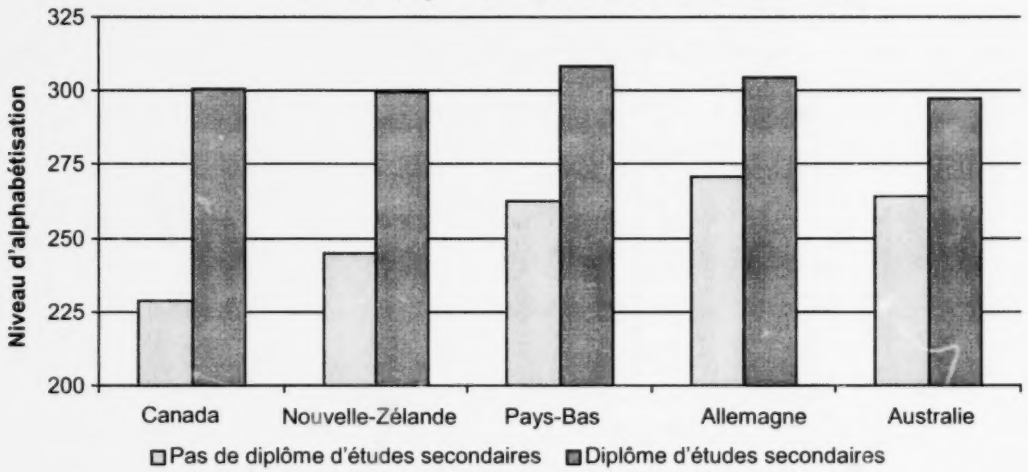

Source : Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994-1995

Cette situation pourrait avoir d'importantes conséquences sur le rendement des décrocheurs sur le marché du travail. Comme leur niveau d'alphabétisation est peu élevé, on peut s'attendre à ce que les compétences de travail des décrocheurs soient de beaucoup inférieures à celles des diplômés. Compte tenu de l'importance que les employeurs accordent aux compétences transférables dans notre économie axée sur le savoir, les jeunes qui ont un niveau d'alphabétisation plus faible risquent d'avoir plus de mal à se trouver un emploi; le décrochage aura donc pour eux des coûts considérables tout au long de leur vie.

13 Au Canada, le diplôme de fin d'études secondaires est généralement obtenu à la fin de la 12e année.

À quoi peut-on attribuer ce rendement médiocre des décrocheurs canadiens sur le plan de l'alphabétisation? Le Canada compte une proportion élevée de jeunes qui abandonnent leurs études tôt, mais il en va de même pour d'autres pays. Ainsi, on ne peut pas dire que les jeunes décrocheurs canadiens ont un niveau de scolarité moins élevé que ceux des autres pays. Si le primaire et les quelques premières années du secondaire au Canada ne favorisent pas le même degré d'alphabétisation que dans les autres pays, il nous faut déterminer pourquoi, où résident les problèmes, qu'il s'agisse du programme d'éducation, de la qualité de l'enseignement, de la taille des classes ou de l'absence de programmes de rattrapage, et ce qu'il en coûtera de remédier à ces problèmes. L'amélioration des normes d'alphabétisation pourrait avoir une importante incidence pour ce qui est d'éviter l'abandon scolaire, de rehausser la qualité et la productivité de la main-d'œuvre et, en fin de compte, le niveau de vie et le bien-être de tous les Canadiens.

3.5 Regroupement des facteurs de risque

Un examen détaillé des facteurs rattachés au décrochage exige une modélisation des liens entre les divers facteurs pour pouvoir déterminer dans quelle mesure ils permettent de prévoir le risque de décrochage. La figure 10 illustre un regroupement simple des facteurs de risque relevés dans le cadre de l'ES de 1991 ainsi que la répartition des décrocheurs et des diplômés selon le niveau de risque[14].

Les cas de « risque élevé » affichent au moins un des facteurs de risque rattaché à des taux de décrochage de plus de 20 %. Plus des deux tiers des décrocheurs présentent des caractéristiques de « risque élevé » et un sur dix seulement, des caractéristiques de « faible risque ». Le taux de décrochage chez le groupe à risque élevé est de 27 % comparativement à un taux global de 16 %. Cependant, un tiers des jeunes présentant un risque élevé ont quand même obtenu leur diplôme d'études secondaires. Les jeunes à risque élevé sont plus susceptibles d'habiter avec un seul

[14] Trois groupes de risque ont été établis dans le cadre de l'analyse de l'ES. Le groupe « à risque élevé » est formé des jeunes faisant partie d'une ou de plusieurs des catégories suivantes : enfants à charge; jamais mariés; handicapés; ne vivant pas avec leurs parents; membres de familles monoparentales dont le parent n'a pas de diplôme d'études postsecondaires; membres de familles biparentales dont le père ne travaille pas et la mère ne travaille pas ou occupe un emploi de col bleu ou de col rose; membres de familles biparentales dont les deux parents occupent un emploi de col bleu; membres de familles biparentales dans lesquelles le niveau de scolarité du père n'est pas connu. Un taux de décrochage d'au moins 20 % était rattaché à tous ces facteurs. Le groupe présentant « un faible risque » est formé des jeunes provenant de familles biparentales dont les deux parents ont au moins un diplôme d'études secondaires et de jeunes provenant de familles biparentales dont le père occupe un poste de gestion, une profession libérale ou un poste technique. Le groupe présentant un « risque moyen » est formé de familles dirigées par un seul parent ayant un niveau de scolarité élevé ou deux parents dont au moins un n'a pas de diplôme d'études secondaires.

parent ou sans parents pendant la dernière année du secondaire, d'avoir des enfants à charge ou de provenir de milieux socioéconomiques défavorisés.

Figure 10 : Répartition (%) des décrocheurs et des diplômés selon le niveau de risque, Canada

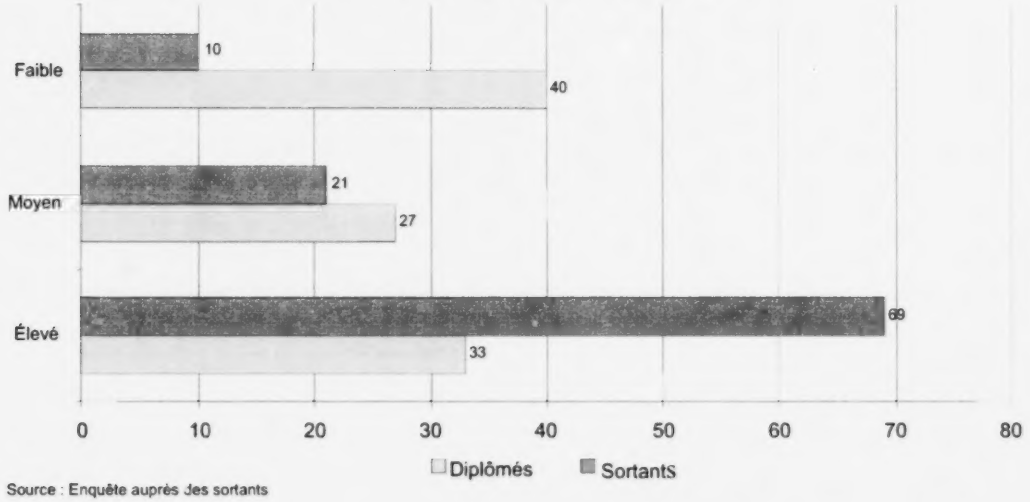

Source : Enquête auprès des sortants

Ce modèle d'analyse est fondé sur une définition plutôt simple du risque et pourrait être amélioré avec l'adoption d'un classement permettant une distinction plus précise entre un risque et de nombreux risques et comportant une pondération plus graduée des divers risques. On pourrait pousser encore davantage l'analyse et déterminer quelles caractéristiques font contrepoids au risque, par exemple un milieu scolaire positif, l'attitude des parents, l'influence des camarades ou des caractéristiques personnelles de l'élève[15].

Montmarquette et Briot (2000) ont étendu l'analyse des données de l'ES et de l'ESS en examinant le lien entre plusieurs facteurs de risque et la probabilité de décrochage. Ils ont utilisé leur modèle d'estimation pour déterminer les neuf principaux facteurs de risque selon l'ordre de leur importance :

1. une augmentation du salaire minimum;
2. une baisse du taux de chômage;

[15] La nouvelle Enquête auprès des jeunes en transition (EJT) conçue par Développement des ressources humaines Canada et menée par Statistique Canada permettra d'examiner quelques-uns de ces facteurs. Cette enquête nous aidera notamment à mieux comprendre les facteurs associés au décrochage au niveau secondaire.

3. la fréquentation d'une école située dans une province où l'âge légal de fin de scolarité est de 15 ans;
4. la fréquentation d'une école publique;
5. le sexe masculin;
6. des parents qui possèdent tout au plus des études secondaires;
7. un changement fréquent d'école;
8. les mauvaises notes;
9. un emploi de plus de 30 heures par semaine ou aucun emploi pendant la dernière année.

Janosc, LeBlanc, Boulerice et Tremblay (1994) ont mené une étude dans laquelle ils ont regroupé plusieurs prédicteurs de décrochage liés à la famille, aux camarades, à l'école et au rendement. Ils ont cité le redoublement d'une année, le manque de respect pour l'autorité et la participation à des activités passives comme principaux facteurs du décrochage et conclu que la famille et l'école ne constituaient pas des facteurs indépendants d'importance.

Dans ces trois études, les différents facteurs de risque ne sont pas classés dans le même ordre. L'analyse du risque de l'ES place les facteurs sociaux et familiaux au premier rang. Montmarquette et Briot accordent la plus grande importance à la situation du marché du travail et à l'âge légal de fin de scolarité. Janosc et al. estiment que la sous-performance, le comportement et le désengagement sont les plus importants facteurs. Il semble donc que les spécifications des différents modèles produisent des résultats très différents, et ce, probablement en raison des questions de cause à effet mentionnées plus tôt.

Audas et Willms (document à paraître) ont mené des travaux intéressants sur un modèle de déroulement de cycle vital, qui présente de façon explicite les liens de cause à effet entre les différents facteurs rattachés au décrochage. Ils commencent par regrouper trois facteurs interdépendants, soit le rendement scolaire, le comportement et l'engagement. Ils intègrent une spécification pour ce groupe de facteurs à un cadre multiniveau afin d'examiner l'interaction du groupe de facteurs tout en tenant compte d'autres variables. Le cadre multiniveau comporte à la base des facteurs par rapport auxquels les décideurs ne peuvent essentiellement pas intervenir – le statut socioéconomique de la famille (revenu, niveau de scolarité et emploi des parents) et le sexe de l'élève. Au niveau suivant se trouvent les variables sur lesquelles il est possible d'agir au

moyen de mesures stratégiques, soit la famille, l'école, le quartier et la collectivité. Audas et Willms nous présentent trois idées importantes sur les causes et la prévention du décrochage :

- L'interaction entre le rendement scolaire, le comportement et l'engagement par rapport à l'école est à l'oeuvre dès l'entrée à l'école de l'enfant et détermine le long processus de « l'éloignement graduel » de l'école. Pour bien comprendre ces facteurs, il faut tenir compte des effets des variables socioéconomiques ainsi que d'autres variables liées à la famille, à l'école et à la collectivité.
- Les facteurs socioéconomiques ont une grande influence sur la décision d'abandonner les études, mais les mécanismes par lesquels ils opèrent ne sont pas clairs et ne pourraient pas nécessairement faire l'objet de politiques efficaces pour réduire la fréquence du décrochage.
- La détermination des facteurs aptes à faire l'objet de politiques fournira de l'information importante sur les mesures que peuvent prendre les gouvernements pour réduire concrètement la fréquence du décrochage.

3.6 Récapitulation

Nous venons dans ce chapitre de tenter de voir qui sont les jeunes à risque d'abandonner leurs études et quelles sont leurs caractéristiques. Les responsables des politiques doivent déterminer qui sont les jeunes à risque et comprendre les raisons du décrochage s'ils veulent pouvoir prendre des mesures efficaces pour réduire le nombre de jeunes qui cessent leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme. Cerner et évaluer les causes profondes du décrochage n'est pas une tâche facile; il est donc utile de regrouper les facteurs sous-jacents en trois catégories.

La décision d'abandonner. Quatre décrocheurs sur dix, hommes et femmes, ont indiqué que leur expérience de l'école était à l'origine de leur décision. Dans les autres cas, les jeunes assument une quantité de responsabilités professionnelles et familiales qui finit par compromettre leurs chances de terminer leurs études secondaires et entraîner le désengagement par rapport à l'école. Chez les hommes, quatre décrocheurs sur dix ont cité les responsabilités liées au travail pour expliquer leur décision d'abandonner les études. Les décrocheurs de sexe masculin ont tendance à travailler de nombreuses heures pendant leur dernière année d'études et à afficher un « retrait cyclique », c'est-à-dire à décrocher quand les salaires sont élevés et que l'économie est vigoureuse. En 1991, trois femmes sur dix indiquaient avoir abandonné leurs études pour des

raisons personnelles ou familiales, les enfants à charge étant la raison prédominante. Quatre ans plus tard, les deux tiers des décrocheuses avaient des enfants à charge, une proportion considérable d'entre elles étant des mères seules. Ainsi, lorsqu'ils décident d'abandonner leurs études, les jeunes, hommes et femmes, ne pensent qu'au court terme en ce sens qu'ils ne tiennent pas compte des avantages financiers à long terme des études et des difficultés inhérentes à la monoparentalité. Les coûts du décrochage ne seraient pas les mêmes pour les hommes et les femmes puisque les hommes qui abandonnent leurs études sont plus susceptibles de passer sans attendre au marché du travail alors que les femmes sont moins susceptibles de réaliser la transition étude travail.

Facteurs socioéconomiques. Le fait de vivre avec un seul parent ou sans parents pendant la dernière année du secondaire (surtout chez les jeunes hommes), d'avoir des parents ayant un faible niveau de scolarité (surtout chez les jeunes femmes) et les facteurs connexes tels que des parents qui occupent un emploi de col bleu et les attitudes négatives des parents et des camarades face à l'école sont les principaux facteurs socioéconomiques prédicteurs du décrochage. Il y a entre les facteurs socioéconomiques une interrelation étroite qui rend difficile de déterminer exactement ce qui incite les jeunes à risque à abandonner leurs études. Les facteurs socioéconomique liés au décrochage pourraient également être rattachés à des résultats médiocres sur le marché du travail et avoir ainsi des effets négatifs indépendants sur l'expérience du marché du travail. Ce point devrait être pris en considération dans l'examen des coûts du décrochage.

Le processus de l'abandon scolaire. Trois facteurs en interaction – le désengagement par rapport à l'école, la sous-performance et le mauvais comportement – sont d'importants prédicteurs de décrochage. Les problèmes commencent dès les premières années d'école et ont des effets cumulatifs au fil du temps. Ces trois facteurs sont en effet susceptibles de se répercuter sur le rendement des décrocheurs pendant toute leur vie active en plus d'avoir une incidence sur le risque de décrochage. L'une des particularités inquiétantes des décrocheurs au Canada est leur faible niveau d'alphabétisation comparativement aux diplômés et aux normes internationales. Les niveaux d'alphabétisation peu élevés constituent un grave problème; en effet, en plus de contribuer au décrochage, ils représentent pour les décrocheurs un désavantage important dans le monde du travail et peuvent même les décourager de retourner aux études pour obtenir leur

diplôme. Qui plus est, un faible niveau d'alphabétisation limite de beaucoup les chances des décrocheurs d'améliorer leurs compétences dans le cadre de programmes d'éducation et de formation des adultes.

4. Résultats sur le marché du travail – décrocheurs et diplômés

4.1 Aperçu

Dans ce chapitre, nous examinons des données provenant de diverses sources canadiennes au sujet des différences qui existent entre les décrocheurs et les diplômés sur les plans du revenu, de la situation d'emploi et d'autres facteurs liés à l'emploi. Il importe de souligner dès le départ que les décrocheurs n'auraient pas nécessairement obtenu les mêmes résultats sur le marché du travail que les diplômés même avec un niveau de scolarité plus élevé. Les facteurs qui leur compliquent la tâche au secondaire (aptitude intellectuelle, faible estime de soi, manque d'aptitudes sociales ou de prévoyance) peuvent également nuire à leur rendement au travail. Hartog (1999), par exemple, souligne qu'environ un tiers du rendement de l'investissement dans le capital humain découle en fait de capacités intellectuelles plus élevées, et que des facteurs tels que les aptitudes sociales et la personnalité peuvent également avoir un effet sur le revenu. Cela dit, il conclut que, lorsqu'il s'agit de prévoir le revenu, le nombre d'années d'études a beaucoup plus de poids comme facteur déterminant que les aptitudes[16]. Il convient en outre de souligner que quatre diplômés du secondaire sur cinq vont poursuivre leurs études et peuvent éventuellement obtenir sur le marché du travail de meilleurs résultats que ceux qui travaillent une fois leurs études secondaires terminées. L'avantage des études secondaires tient en partie du fait qu'elles mènent à l'éducation postsecondaire. L'avantage marginal des études postsecondaires peut être de taille, dans certains cas même plus important que celui du diplôme d'études secondaires, mais sans ce dernier, l'option postsecondaire ne s'offre pas.

4.2 Revenus

On constate un écart modeste des revenus des employés à temps plein entre les travailleurs qui possèdent quelques années d'études secondaires et les diplômés du secondaire. La figure 11 montre le coefficient des revenus des employés à temps plein âgés de 30 à 39 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires par rapport aux diplômés du secondaire entre 1989 et 1997[17].

---

[16] Joop Hartog, « Décortiquer le capital humain », Université d'Amsterdam, article publié dans *L'Observateur de l'OCDE*, janvier 1999.

[17] Ce groupe a été choisi parce qu'il a accumulé suffisamment d'années d'expérience sur le marché du travail pour permettre l'examen de ses revenus. De façon plus précise, dans le cas des jeunes qui ont fait des études de niveau postsecondaire (principalement à l'université), il est important d'examiner les résultats après plusieurs années de travail.

Le revenu des décrocheurs qui ont terminé quelques années d'études secondaires représente en moyenne entre 90 % et 100 % du revenu des diplômés. L'écart s'accentue dans le cas des décrocheurs qui n'ont pas fait d'études secondaires, qui gagnent de 70 % à 85 % du revenu des diplômés. L'avantage le plus tangible des études sur le plan du revenu des travailleurs à temps plein va aux diplômés universitaires : entre 1989 et 1997, le revenu des diplômés universitaires de sexe masculin âgés de 20 à 29 ans était de 30 % supérieur à celui des diplômés du secondaire; cette différence était d'environ 50 % dans le cas des femmes[18]. On aurait pu penser que l'écart de revenu entre les diplômés du secondaire et les décrocheurs serait plus considérable. Nous verrons que l'avantage ne réside pas tant dans le revenu pour un emploi à temps plein, que dans la capacité à maintenir ce revenu en conservant un emploi à temps plein à long terme. Qui plus est, pour pouvoir profiter de l'avantage considérable qui découle des études postsecondaires sur le plan du revenu, il faut d'abord obtenir un diplôme d'études secondaires.

Figure 11 : Coefficient des revenus des employés à temps plein, selon qu'ils ont un diplôme d'études secondaires ou non, travailleurs âgés de 30 à 39 ans, Canada, 1989-1997

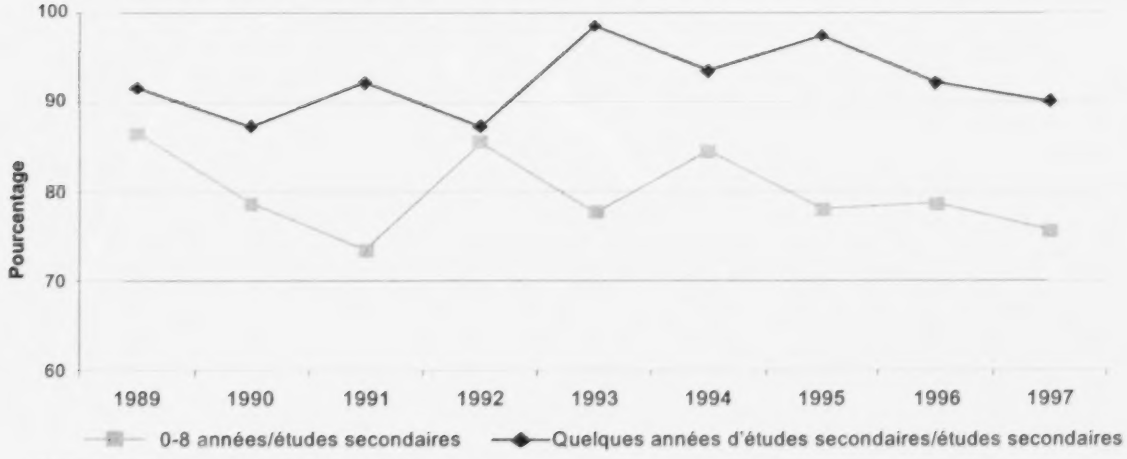

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les jeunes décrocheurs de sexe masculin, dont les deux tiers occupent un emploi de col bleu, peuvent toucher un salaire hebdomadaire relativement bon. Selon l'ESS, le salaire hebdomadaire médian de ces décrocheurs était de 400 $ en 1995, soit seulement 7 % de moins que dans le cas des diplômés (tableau 5). Le salaire hebdomadaire offert aux jeunes hommes qui présentent un risque de décrochage doit leur sembler intéressant; on se rappellera qu'un proportion importante

[18] Voir *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail*. Source des données : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada.

de décrocheurs de sexe masculin ont indiqué avoir abandonné leurs études pour des raisons liées au travail. Ils ne se rendent peut-être pas compte qu'ils n'arriveront pas à maintenir ces salaires élevés à l'année et à temps plein dans la même mesure que ceux qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Tableau 5 : Rémunération hebdomadaire des décrocheurs et des diplômés, 1995

	Diplômés		*Sortants*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
25^{e} percentile	318 $	228 $	308 $	200 $
Médiane	430 $	336 $	400 $	260 $
75^{e} percentile	615 $	448 $	560 $	300 $

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Les femmes qui ont abandonné leurs études et travaillent occupent en général des emplois dans les bureaux, dans la vente ou dans les services, soit des emplois à faible rémunération. En 1995, leur salaire hebdomadaire médian était de 260 $, soit de 20 % inférieur à celui des diplômées. Ce salaire est en outre beaucoup moins élevé que celui des hommes qui n'avaient pas terminé leurs études. En effet, c'est chez les personnes les moins scolarisées que l'on constate l'écart salarial le plus marqué entre hommes et femmes. Comparativement, chez les décrocheurs, les femmes les mieux rémunérées gagnent le salaire des hommes les moins bien rémunérés. L'échelle de la rémunération hebdomadaire des femmes qui ont abandonné leurs études secondaires est beaucoup plus limitée que celle de leurs homologues masculins. Les perspectives salariales médiocres de ces femmes pourraient bien expliquer en partie pourquoi, dans l'ensemble, une proportion plus élevée de jeunes femmes que de jeunes hommes terminent leur secondaire.

D'après l'OCDE, les revenus des hommes et des femmes n'ayant pas de diplôme de fin d'études secondaires représentent entre 60 % et 90 % des revenus des personnes qui détiennent un tel diplôme (OCDE, 1997). En règle générale, les hommes qui ont un niveau de scolarité moins élevé réussissent légèrement mieux que les femmes comparativement aux personnes de même sexe qui ont un diplôme de fin d'études secondaires dans les pays de l'OCDE. La tendance est la même au Canada, mais plus prononcé.

4.3 Situation d'emploi

Les décrocheurs ont beaucoup moins de chances d'obtenir un emploi que les diplômés. La figure 12 fait état du taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 44 ans entre 1990 et 1999, selon leur niveau d'instruction. Le taux d'emploi des personnes qui ont fait quelques années d'études secondaires est de 10 à 15 points de pourcentage inférieur à celui des diplômés du secondaire; les personnes qui n'ont pas d'études secondaires du tout ont un taux d'emploi de 20 à 30 points de pourcentage inférieur à celui des diplômés. En 1999, seulement les deux tiers des décrocheurs possédant quelques années d'études secondaires travaillaient, comparativement à la moitié seulement de ceux qui n'avaient pas d'études secondaires du tout. Le taux d'emploi des femmes qui avaient abandonné leurs études était particulièrement bas (20 points de pourcentage de moins que celui des hommes), tout comme leur taux de participation (23 points de pourcentage inférieur à celui des hommes).

Figure 12 : Taux d'emploi selon le niveau d'instruction, personnes âgées de 25 à 44 ans, Canada, 1990-1999

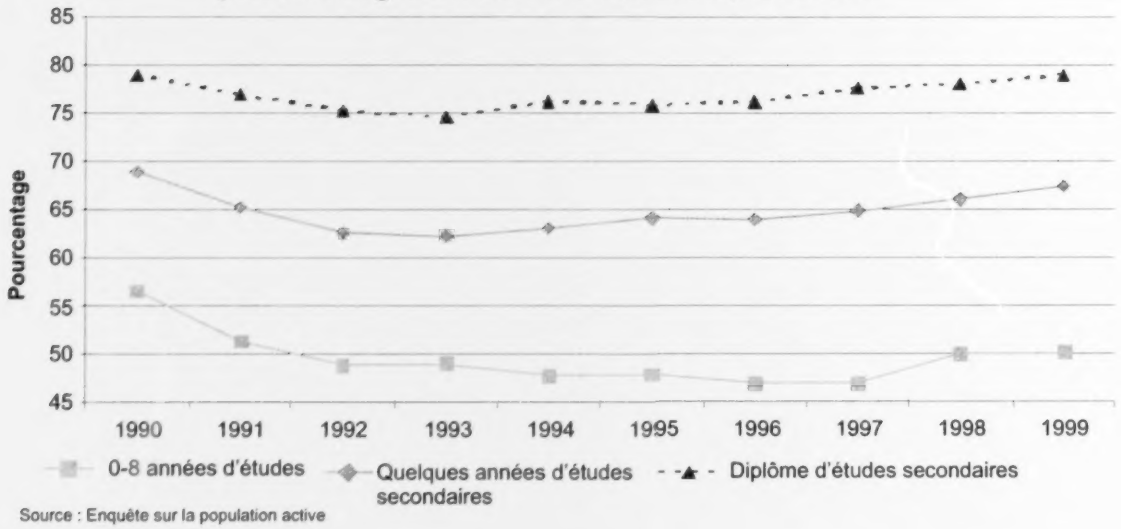

Source : Enquête sur la population active

L'écart entre les décrocheurs et les diplômés sur le plan de l'emploi s'est accentué au cours des années 1990. Le taux d'emploi des décrocheurs a enregistré une baisse marquée au cours de la récession de 1991 et a progressé par la suite plus lentement que celui des diplômés du secondaire. Les décrocheurs plus jeunes en particulier ont vu leurs perspectives d'emploi s'amenuiser au cours des années 1990. En 1999, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans qui

avaient abandonné leurs études était de 50 %, soit 5 points de pourcentage plus bas que ce qu'il était en 1990.

Les taux de chômage des diplômés du secondaire, hommes et femmes, sont beaucoup moins élevés que ceux des décrocheurs. Les figures 13a et 13b présentent les taux de chômage des hommes et femmes de 25 à 44 ans dans les années 1990, selon le niveau d'instruction.

Au cours de cette décennie, le taux de chômage moyen des diplômés du secondaire, hommes et femmes, était de 9 %, soit un taux comparable à celui des personnes possédant des années d'études ou un certificat de niveau postsecondaire. Le taux moyen des hommes et des femmes ayant quelques années d'études secondaires était de 15 %. Dans le cas des personnes qui avaient un niveau de scolarité encore moins élevé, le taux de chômage se tenait dans les 20 %, soit environ deux fois celui des diplômés du secondaire. Les perspectives d'emploi des diplômés qui ont poursuivi leurs études au niveau universitaire étaient encore meilleures : le taux de chômage des diplômés universitaires s'est maintenu dans les environs de 5 %.

Figure 13a : Taux de chômage chez les hommes âgés de 25 à 44 ans, selon leur niveau d'instruction, Canada, 1990-1999

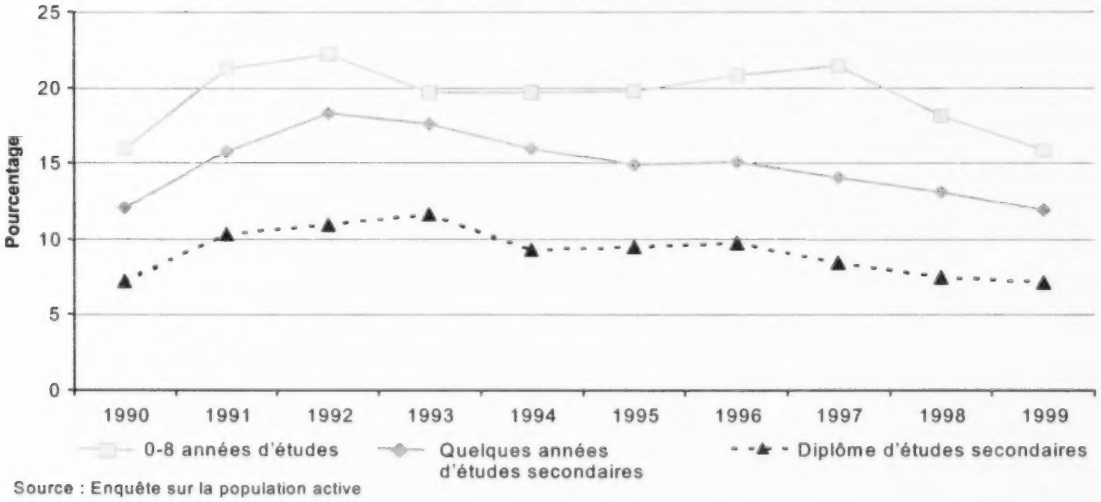

Source : Enquête sur la population active

Figure 13b : Taux de chômage chez les femmes de 25 à 44 ans, selon leur niveau d'instruction, Canada, 1990-1999

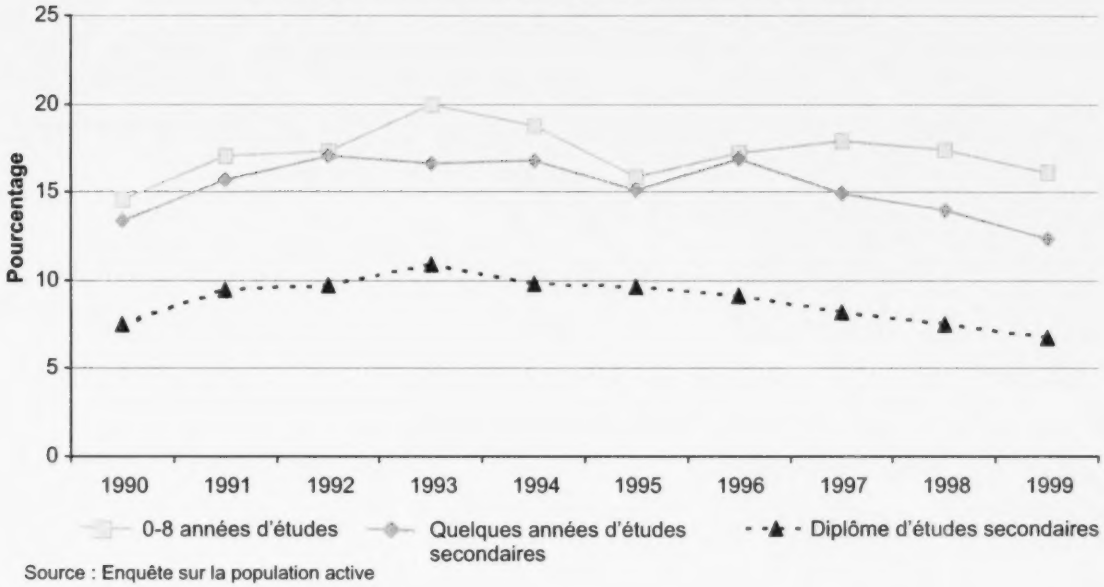

Source : Enquête sur la population active

Nous avons déjà mentionné que le niveau d'alphabétisation des décrocheurs est très peu élevé. Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, qui aborde la question du lien entre les lacunes sur le plan de l'alphabétisation et les perspectives sur le marché du travail, le taux de chômage des jeunes adultes qui ont un faible niveau d'alphabétisation de base au Canada est deux fois plus élevé que celui des jeunes adultes possédant un niveau d'alphabétisation élevé[19].

4.4 Premières expériences de travail

La transition école-travail des jeunes n'est pas toujours des plus faciles. Il leur faut du temps pour trouver un emploi qui corresponde à leurs compétences et s'installer dans une situation permanente. Le tableau 6 montre la proportion du temps passé par les décrocheurs et les diplômés, sans études ou formation supplémentaires, dans des emplois de référence (un emploi occupé pendant au moins six mois consécutifs, à raison d'au moins 20 heures par semaine) après avoir quitté l'école secondaire[20].

---

[19] Voir Karen Kovacs, « Prévenir l'échec scolaire », *L'Observateur de l'OCDE*, 1998

[20] Pour de plus amples détails, voir le chapitre 7, *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, DRHC, 1998.

Tableau 6 : Temps passé dans des emplois de référence, décrocheurs et diplômés, sans autres études ou formation, 1995 (pourcentage)

	Diplômés		*Sortants*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
25e percentile	25	17	21	0
Médiane	58	54	46	10
75e percentile	95	81	80	40

Source : Enquête de suivi auprès des sortants

Bien que, chez les hommes, les diplômés aient passé plus de temps que les décrocheurs dans des emplois de référence lorsqu'ils sont entrés sur le marché du travail, la différence n'est pas très grande : les deux groupes ont changé d'emploi fréquemment. Pour les diplômés masculins, le pourcentage médian de temps passé dans des emplois de référence était de 58 %, tandis que chez les décrocheurs masculins, ce pourcentage était de 46 % en 1995. Il est toutefois probable que la valeur médiane serait plus élevée pour les diplômés après 1995. Tout d'abord, en 1995, les diplômés n'étaient pas sur le marché du travail depuis aussi longtemps que ceux qui avaient abandonné leurs études et n'en étaient donc pas au même stade de leur transition école-travail. Après 1995, les diplômés auraient eu plus de temps pour faire la transition et stabiliser leur situation d'emploi. Qui plus est, les perspectives d'emploi des jeunes, peu reluisantes après la récession de 1991 et pendant la reprise qui s'est fait attendre par la suite, se sont davantage améliorées pour les diplômés du secondaire que pour les décrocheurs au cours des dernières années. Ainsi, ces mêmes diplômés présenteraient probablement un profil de travail plus stable que les décrocheurs s'ils faisaient l'objet d'une autre enquête aujourd'hui.

Chez les femmes, les premières expériences de travail des sortantes et des diplômées sont très différentes. Le pourcentage médian passé dans des emplois de référence était de 46 % chez les diplômées, tandis qu'il n'était que de 10 % chez celles qui avaient abandonné leurs études. Près de la moitié de ces dernières n'avaient en fait jamais eu d'emploi de référence.

4.5 Les études et la formation supplémentaires : une impasse

Les décrocheurs – ceux-là mêmes qui auraient le plus besoin d'études ou de formation supplémentaires – sont les moins portés dans cette direction. L'ESS montre que quatre diplômés sur cinq ont suivi des cours ou reçu une formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat après avoir terminé leurs études secondaires alors qu'un seul décrocheur sur quatre en a

fait autant. De nombreux décrocheurs se trouvent dans une impasse à cet égard : ils ne possèdent pas les compétences que leur auraient procurées les études secondaires et, sans diplôme d'études secondaires, ils ne peuvent améliorer leurs compétences au moyen de formation supplémentaire et emprunter la voie qui offre les plus grands avantages sur les plans revenu et qualité d'emploi, c'est-à-dire les études universitaires.

La petite proportion de décrocheurs qui poursuivent leurs études ou reçoivent une formation supplémentaire est constituée majoritairement de jeunes hommes, qui s'inscrivent principalement à des programmes de formation dans les métiers, de formation professionnelle et d'apprentissage. Il se peut qu'ils aient accès à ces genres de programmes parce qu'ils occupent principalement des emplois de col bleu qui exigent souvent de la formation supplémentaire ou un perfectionnement. Les femmes qui ont abandonné leurs études sont plus susceptibles d'avoir des enfants à charge et de ne pas avoir d'emploi. Celles qui en ont un occupent en général un emploi de bureau ou un emploi dans le domaine de la vente et des services, des emplois qui n'offrent pas le même accès à la formation que les emplois de col bleu.

Les décrocheurs et les diplômés du secondaire qui n'ont pas poursuivi leurs études ou reçu d'autre formation représentaient près de 30 % du groupe des 22 à 24 ans qui ont participé à l'ESS. N'améliorant pas leur niveau de scolarité relativement peu élevé, ces jeunes font face à des perspectives d'emploi à long terme défavorables.

L'Enquête sur la l'éducation et sur la formation des adultes menée en 1998 appuie les constatations issues de l'ESS[21]. Elle révèle que 28 % de tous les adultes ont pris part à des activités d'éducation et de formation en 1997. Près de 40 % de tous les adultes de moins de 35 ans ont participé à de telles activités cette année-là. Environ la moitié des diplômés universitaires, un quart des diplômés du secondaire et un dixième des personnes qui ont abandonné leurs études secondaires ont participé à ces activités.

4.6 Récapitulation

Les jeunes qui abandonnent leurs études secondaires n'ont pas d'aussi bons résultats que les diplômés sur le marché du travail. Leur revenu pour un emploi à temps plein est légèrement

[21] Voir *Le quotidien*, le vendredi 18 juin 1999, Statistique Canada.

inférieur à celui des diplômés du secondaire qui se joignent directement à la population active et beaucoup plus bas que celui des diplômés du secondaire qui détiennent également un diplôme universitaire. Chez les hommes, il n'y a pas un écart très marqué entre le salaire hebdomadaire des décrocheurs et celui des diplômés. Le salaire hebdomadaire des femmes qui ont abandonné leurs études est par contre beaucoup moins élevé, bien inférieur en général à celui des décrocheurs de sexe masculin les moins bien payés. Les résultats des décrocheurs sur le plan de l'emploi sont beaucoup moins bons que ceux des diplômés; leurs taux d'emploi sont de 10 à 30 points de pourcentage inférieurs à ceux des diplômés. Dans bien des cas, la transition école-travail n'est facile ni pour les décrocheurs ni pour les diplômés, comportant des périodes de chômage et des changements d'emploi fréquents. Un grand nombre de femmes qui abandonnent leurs études ne font pas la transition du tout. On ne sait pas exactement à quel point le diplôme en lui-même améliore les résultats sur le marché du travail; dans une certaine mesure, les facteurs nécessaires à l'achèvement des études secondaires, comme la capacité intellectuelle, les aptitudes sociales et la confiance en soi, sont également ceux qui mènent à la réussite sur le marché du travail. Une chose est cependant certaine : le décrochage a une grave conséquence sur le plan de l'emploi. En plus de nuire à la réussite des jeunes sur le marché du travail, il les prive de possibilités d'améliorer leur situation puisqu'ils n'ont ni les compétences ni les attestations d'études nécessaires pour poursuivre leur éducation ou formation.

5. Estimations des coûts du décrochage

5.1 Aperçu

Au cours des quarante dernières années, de nombreuses analyses économiques ont été réalisées pour évaluer les avantages nets de l'éducation. Ces analyses étaient généralement axées sur le capital humain, c'est-à-dire que le coût de l'éducation était considérée comme un investissement et que l'augmentation des revenus était considérée comme le résultat de cet investissement. La majeure partie de ces analyses mettaient l'accent sur les différences entre les personnes détenant un diplôme d'études secondaires et les personnes détenant un diplôme universitaire ou collégial; peu de recherches ont été effectuées pour évaluer la différence entre les diplômés et les décrocheurs du secondaire. Ce chapitre présente des travaux qui ont été effectués sur les taux de rendement individuel et collectif des études secondaires sur le marché.

5.2 Coûts et avantages de l'éducation pour la société

Selon la littérature recensée, de nombreux coûts et avantages sont rattachés à l'éducation. Haveman et Wolfe (1984) et Wolfe (2000) ont dressé un répertoire exhaustif des répercussions possibles de l'éducation, liées au marché et extérieures à celui-ci. Ces répercussions touchent, par exemple, la productivité individuelle sur le marché, les effets intergénérationnels (de parents à enfants), la fécondité, la santé et le crime (annexe A). Chaplin et Lerman (1997) relèvent un bon nombre des mêmes facteurs, y ajoutant cependant les coûts de la diffusion de l'information.

Dans une série de documents de recherche commandés par le département de l'éducation des États-Unis (Behrman et Stacey, 1997), on concluait qu'une réduction du taux de décrochage pourrait probablement mener à une amélioration de la santé, une diminution de la pauvreté et des problèmes connexes touchant la structure familiale, tout en soulignant que les travaux de recherche effectués jusque là ne permettaient pas de déterminer la valeur de marché estimative rattachée à ces effets. Les auteurs concluaient en outre qu'il n'était pas possible d'établir clairement qu'une diminution du nombre de décrocheurs se traduirait par des retombées sociales considérables sur le plan de la réduction de la criminalité.

Dans la pratique, il est difficile de déterminer le lien de cause à effet entre l'éducation et divers résultats. D'après Stacey, il en est ainsi parce que l'éducation est le résultat de choix exercés par

une personne, sa famille, la collectivité et les décideurs. Ces choix sont exercés en fonction de facteurs importants qui ne sont pas pris en considération dans la plupart des données utilisées pour analyser les répercussions de l'éducation (Stacey, 1998, p. 61).

Les avantages nets de l'investissement dans l'éducation peuvent être calculés du point de vue de la personne ou de la société. Un grand nombre de recherches mettent l'accent sur les avantages individuels, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il est plus facile de déterminer les coûts et avantages pour la personne que pour la société. D'après l'OCDE :

> les avantages nets pour la personne, sous forme d'augmentation des revenus et d'amélioration des possibilités d'emploi, sont souvent évidents mais il n'est pas toujours facile de déterminer les avantages pour la société; pourtant, ces avantages sont très pertinents puisque l'investissement est souvent payé à même les deniers publics (OCDE, 1998b).

Figure 14 : Coûts et avantages de l'investissement dans le capital humain

Total des coûts et avantages liés au marché/pécuniaires

		Coûts	*Avantages*	***Total des coûts et avantages extérieurs au marché***
Sociaux	*Collectifs*	Dépenses de l'État dans le domaine de l'éducation	Impôt sur le revenu supplémentaire en raison de revenus plus élevés	Réduction de la criminalité, croissance économique, cohésion sociale accrue, satisfaction personnelle accrue et meilleure santé
	Individuels	Les coûts individuels de l'éducation comprennent les revenus perdus	Revenus plus élevés attribuables à un niveau d'instruction plus élevé, moins le montant supplémentaire de taxes et impôts payés	

Source : Tiré et adapté de l'Investissement dans le capital humain: une comparaison internationale, OCDE, 1998b

La figure 14 montre que les coûts et les avantages totaux de l'éducation comprennent des facteurs liés au marché et extérieurs à celui-ci. Le total des coûts et avantages liés au marché (pécuniaires) indiqués dans le rectangle ombré sont répartis en deux catégories : collectifs et individuels. Les coûts collectifs liés au marché comprennent les dépenses engagées dans le domaine de l'éducation. Les coûts individuels liés au marché comprennent les frais de scolarité

et les revenus perdus pendant les études. Les avantages liés au marché comportent un élément individuel, soit les revenus plus élevés découlant d'études plus poussées, de même qu'un élément collectif, à savoir la partie des revenus plus élevés qui revient à l'État sous forme de taxes et d'impôts. Les avantages extérieurs au marché mentionnés à côté du rectangle ombré désignent les avantages dont profitent les personnes et la société outre ceux retirés du revenus et des impôts et taxes perçus. Ils sont difficiles à quantifier. Ils peuvent, par exemple, se manifester sous la forme d'une satisfaction personnelle accrue, d'une amélioration de la santé, d'une réduction de la criminalité et d'une plus grande cohésion sociale.

Depuis quelques années, on s'intéresse de plus en plus à l'estimation des coûts et des avantages de l'éducation. McMahon (1999), par exemple, utilise un cadre d'élaboration endogène pour établir une estimation des répercussions de l'éducation liées au marché et non liées au marché dans les pays en développement et les pays industrialisés. Certaines études ont porté plus précisément sur les coûts du décrochage au secondaire. Chaplin et Lerman (1997) pensent que le décrochage a entraîné aux États-Unis des coûts estimatifs individuels liés au marché sur la durée de la vie se chiffrant entre 90 000 $ et 600 000 $US par décrocheur. D'après eux, ces pertes de revenus se traduiraient par des pertes de recettes fiscales de l'ordre de 30 000 $ à 200 000 $ par décrocheur. Au Canada, le Conference Board a établi l'estimation du coût social du décrochage (facteurs liés au marché et non liés au marché) et déterminé que « [...] le Canada perdra plus de 4 milliards de dollars, en dollars d'aujourd'hui, durant la vie active des 137 000 jeunes, environ, qui ont décroché du secondaire en 1989 au lieu d'obtenir leur diplôme » (Lafleur, 1992). Il est possible qu'il y ait là surestimation, et ce, pour diverses raisons, dont l'utilisation d'un taux de décrochage (30 %) probablement trop élevé. Qui plus est, les estimations de coûts globaux cumulés sur la durée de la vie donnent des chiffres impressionnants mais souvent difficiles à interpréter.

5.3 Rendement individuel de l'éducation lié au marché

Vaillancourt et Bourdeau-Primeau (document à paraître) ont établi une estimation des taux de rendement individuel et total d'un diplôme d'études secondaires au Canada et dans les provinces en se servant des données du recensement de 1996 sur le revenu gagné en 1995 par les personnes de 15 ans et plus. Leurs estimations offrent un point de départ utile pour examiner les questions liées à l'estimation des coûts du décrochage au secondaire.

Estimation du taux de rendement individuel lié au marché

Ce taux de rendement représente la différence entre les avantages prévus et les coûts engagés pour poursuivre les études secondaires. Vaillancourt et Bourdeau-Primeau définissent les avantages comme le revenu supplémentaire que touche un diplômé du secondaire pendant toute sa vie ou la différence entre les profils du revenu avant et après l'investissement dans l'éducation[22]. Les coûts individuels englobent les revenus perdus pendant les années d'études[23] et les dépenses telles que les frais de scolarité et les livres. Le tableau 7 compare les taux estimatifs de rendement individuel lié au marché découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires relativement aux cas de décrochage[24].

---

22 Les données de recensement portant sur le revenu de 1995 sont utilisées pour représenter le revenu sur toute la durée de la vie. L'échantillon comprend une année de revenu pour toutes les personnes qui ont déclaré un revenu positif en 1995, sauf les étudiants à temps plein au niveau postsecondaire. Le revenu comprend le salaire, les avantages sociaux et le revenu net tiré d'un travail indépendant. Les équations de profil du revenu de la forme $\ln(\text{revenu}) = B_0 + B_1*\text{Âge} + B_2*\text{Âge}^2$ sont estimées pour cinq niveaux de scolarité (de la 9e à la 13e année). Les profils de revenu sont ensuite simulés et les données des profils sont créées d'après la solution de simulation.

23 Les revenus perdus sont basés sur le profil de revenu du niveau de scolarité précédant la dernière année de l'élève. Ils correspondent à la partie du profil de revenu représentant les années où le jeune était encore aux études.

24 Les taux de rendement sont calculés au moyen de la formule suivante :

Valeur actualisée nette de l'investissement dans l'éducation = $$0 = \sum_{i=1}^{N} \frac{(A_i - B_i)}{(1+r)^i} - \text{coûts}$$

où : A_i = le revenu à i années d'âge après l'investissement dans l'éducation, pour ceux qui ont obtenu leur diplôme;
B_i = le revenu à i années d'âge avant l'investissement dans l'éducation, pour ceux qui ont abandonné avant d'obtenir leur diplôme;
r = taux de rendement;
N = nombre d'années où un revenu a été gagné après l'investissement dans l'éducation;
coûts = coûts engagés – revenu brut pour le taux de rendement total lié au marché et revenu net pour le taux de rendement individuel.

Tableau 7: Taux de rendement individuel lié au marché découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires, diplômés et décrocheurs, hommes et femmes, Canada, 1995 (pourcentage)

	Obtention du diplôme d'études secondaires relativement à :					
	9e année	10e année	11e année* 1 an	11e année* 2 ans	12e année	13e année
Hommes	30	41	67	37	29	30
Femmes	40	54	82	41	23	40

* 11e année, un an ou deux avant l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Source : Document de Vaillancourt et Bourdeau-Primeau, à paraître.

Tel qu'indiqué dans le tableau, le taux de rendement découlant de l'achèvement des études secondaires est relativement élevé dans le cas des hommes et des femmes, et ce, peu importe le nombre d'années qui restent avant l'obtention du diplôme. Par exemple, si on compare à l'abandon en 10e année, le taux de rendement individuel est de 41 % chez les hommes et de 54 % chez les femmes. On pourrait penser que le taux serait à son plus élevé lorsque l'on compare les diplômés aux jeunes qui ont abandonné en 9e année et diminuerait avec les années, mais ce n'est pas le cas. En effet, le taux de rendement est plus élevé comparativement aux personnes qui ont quitté l'école en 10e ou en 11e année. Les estimations, dans une certaine mesure, reflètent certaines caractéristiques des données, de la technique d'estimation et des hypothèses de base.

- Des données transversales portant sur une année sont utilisées pour établir des profils du revenu sur la durée de la vie. Une estimation des profils du revenu est établie pour chaque année scolaire, puis les données sur le revenu sont simulées. Compte tenu des erreurs de mesure élevées des profils du revenu estimatifs, il ne serait pas étonnant que le taux de rendement ne diminue pas de manière uniforme pour chaque année de scolarité de plus.

- L'utilisation des données portant sur une année en particulier pour calculer par approximation le revenu sur la durée de la vie ne tiendrait pas compte du fait que la valeur accordée aux études secondaires a probablement changé au fil des ans.

- Les élèves n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires la même année dans toutes les provinces – en 13e année (CPO) en Ontario; en 11e année au Québec; en 12e année dans les autres provinces. Les auteurs ont tenté de compenser ces différences en adoptant une règle heuristique pour le nombre d'années qui restent avant la graduation pour chaque niveau de scolarité, mais le degré d'exactitude obtenu n'est pas parfait. Selon cette règle, les coûts

directs et les revenus perdus baissent de façon marquée jusqu'à la 11e année, puis demeurent constants pour les 11e, 12e et 13e années, ce qui expliquerait en partie l'augmentation importante du taux de rendement jusqu'à la 11e année et la stabilisation du taux par la suite.

- Le coût de l'éducation au secondaire est fondé sur une approximation, soit la moyenne pondérée du coût total de l'éducation au primaire et au secondaire, en supposant que le coût moyen de l'éducation au niveau primaire corresponde à 75 % du coût de l'éducation au niveau secondaire. Vaillancourt et Bourdeau-Primeau ont dû recourir à cette approximation en raison des limites des données.

Le tableau 8 présente des estimations pour les cinq grandes régions du Canada. Vaillancourt et Bourdeau-Primeau ont produit une ventilation régionale plutôt que provinciale de façon à obtenir un échantillon des profils de revenu suffisamment étendu pour permettre l'établissement d'une estimation des taux de rendement.

Tableau 8 : Taux de rendement individuel lié au marché découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires, par région, diplômés et décrocheurs, hommes et femmes, Canada, 1995
(pourcentage)

	Obtention du diplôme d'études secondaires relativement à :		
	10e année	11e année	12e année
Atlantique			
Hommes	27	30	18
Femmes	36	26	0
Québec			
Hommes	20	26	26
Femmes	28	37	25
Ontario			
Hommes	37	75	41
Femmes	55	110	41
Prairies			
Hommes	52	75	16
Femmes	35	74	0
Colombie-Britannique			
Hommes	56	91	29
Femmes	70	74	34

Remarque : Le chiffre zéro indique un taux de rendement négatif.
Source : Vaillancourt et Bourdeau-Primeau, à paraître.

Le taux de rendement est considérablement élevé dans le cas des hommes et des femmes, et ce, peu importe la région et le nombre d'années qui restent avant l'obtention du diplôme. Ici aussi, le taux de rendement est le plus élevé lorsqu'on compare les diplômés aux personnes ayant

abandonné leurs études en 10e ou 11e année. Les résidents de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique affichent un taux de rendement sensiblement plus élevé que les résidents du Québec et des provinces de l'Atlantique. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont également des taux de décrochage moins élevés que les provinces de l'Est. Le taux de rendement du Québec est particulièrement bas, ce qui est en partie attribuable au fait qu'il affiche les pertes de revenus estimatives les plus élevées de toutes les régions.

Les résultats obtenus varient grandement. Par exemple, le taux de rendement est de 110 % chez les femmes diplômées de l'Ontario comparativement à celles qui ont abandonné leurs études en 11e année. Dans les régions de l'Atlantique et des Prairies, les femmes diplômées ont un taux de rendement négatif par rapport à celles qui ont quitté l'école en 12e année. Il serait intéressant d'évaluer la sensibilité de ces estimations aux hypothèses relatives au profil du revenu et aux coûts de l'éducation.

Estimation de la valeur actualisée nette des revenus

On calcule la valeur actualisée nette (VAN) des revenus supplémentaires individuels découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires sur la durée de la vie en appliquant un taux d'actualisation à ces rentrées en plus afin d'en déterminer la valeur actuelle pour une année donnée. Le tableau 9 présente la VAN fondée sur une estimation du revenu, nette des coûts, pour la durée de vie des diplômés, hommes et femmes, relativement aux décrocheurs. Des taux d'actualisation minimal et maximal, soit 3 % et 6 %, ont été utilisés pour calculer la VAN en dollars de 1995.

Tableau 9 : Estimation de la valeur actualisée nette des revenus ($), différence entre les diplômés et les décrocheurs, hommes et femmes, selon le taux d'actualisation, Canada, 1995

	Taux d'actualisation	*Obtention du diplôme d'études secondaires relativement à :*				
		9e année	10e année	11e année	12e année	13e année
Hommes	3 %	138 000	111 000	84 000	52 000	66 000
	6 %	74 000	63 000	49 000	27 000	36 000
Femmes	3 %	87 000	121 000	45 000	7 000	10 000
	6 %	52 000	66 000	30 000	5 000	9 000

Source : Vaillancourt et Bourdeau-Primeau, à paraître.

La VAN des revenus supplémentaires découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires sur la période de vie active des diplômés, hommes et femmes, est considérable. Si on utilise un

taux d'actualisation de 3 %, la VAN des revenus supplémentaires des diplômés par rapport aux personnes ayant abandonné leurs études en 9e année est de 138 000 $ pour les hommes et de 87 000 $ pour les femmes. La VAN est beaucoup plus élevée dans le cas des hommes que des femmes lorsque l'on compare avec le décrochage à un niveau scolaire plus élevé (c.-à-d. les 11e, 12e et 13e années). On ne connaît pas vraiment les raisons de ces écarts.

5.4 Rendement collectif

Le tableau 10 donne des estimations du taux de rendement collectif pécuniaire total découlant de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires par rapport au décrochage. Ce taux comprend le rendement pour l'État en plus du taux de rendement individuel lié au marché. Une partie des revenus plus élevés attribuables à l'éducation est partagée avec les gouvernements par l'entremise des impôts et taxes perçus. L'État fournit en outre la majeure partie des ressources directes affectées à l'éducation au niveau secondaire[25].

Tableau 10 : Taux de rendement pécuniaire total découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires, diplômés et décrocheurs, hommes et femmes, Canada, 1995 (pourcentage)

	Obtention du diplôme d'études secondaires relativement à :					
	9e année	10e année	11e année*		12e année	13e année
			1 an	2 ans		
Hommes	14	17	26	15	15	17
Femmes	12	17	21	11	3	22

* 11e année, un an ou deux avant l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Source : Vaillancourt et Bourdeau-Primeau, à paraître.

Le taux de rendement pécuniaire total est moins élevé que le taux de rendement individuel, présenté précédemment, parce que les gouvernements assument une partie importante des coûts de l'éducation. Malgré tout, le taux de rendement est relativement élevé – 17 % pour les diplômés, hommes et femmes, comparativement aux jeunes qui ont abandonné leurs études en 10e année. Comme pour les estimations précédentes, le taux de rendement augmente jusqu'à la 11e année, diminue pour la 12e année puis remonte encore pour la 13e année.

25 Les estimations du coût combiné de l'éducation aux niveaux élémentaire et secondaire a été établie par Statistique Canada pour 1995-1996 (Statistique Canada, 1998). Certaines hypothèses ont été avancées pour calculer les coûts séparément. Ainsi, on suppose que le coût de l'éducation au niveau élémentaire représente 75 % du coût de l'éducation au niveau secondaire, ce qui constitue le coefficient calculé pour l'Ontario, pour 1985, au moyen des données des statistiques de l'éducation pour l'Ontario (1987). Une estimation du coût est établie pour chaque province ou région.

Le tableau 11 présente une estimation du taux de rendement pécuniaire total par région. Ce taux est plus haut dans les provinces des Prairies, en Colombie-Britannique et en Ontario. Dans ce cas également, le taux de rendement est plus élevé lorsqu'on compare les diplômés à des personnes ayant abandonné leurs études en 10^{e} et en 11^{e} année.

Tableau 11 : Taux de rendement pécuniaire total découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires, selon la région, diplômés et décrocheurs, hommes et femmes, Canada, 1995 (pourcentage)

	Obtention du diplôme d'études secondaires relativement à :		
	10^{e} année	11^{e} année	12^{e} année
Atlantique			
Hommes	15	15	10
Femmes	12	10	0
Québec			
Hommes	11	14	12
Femmes	11	15	12
Ontario			
Hommes	15	25	17
Femmes	15	26	12
Prairies			
Hommes	21	30	10
Femmes	13	20	0
Colombie-Britannique			
Hommes	19	28	11
Femmes	16	21	0

Remarque : Le chiffre zéro indique un rendement négatif.
Source : Vaillancourt et Bourdeau-Primeau, à paraître.

Les écarts entre les régions sont plus faibles pour le taux de rendement total qu'ils ne le sont pour les taux de rendement individuel, et ce, en partie parce que les coûts sociaux directs de l'éducation viennent contrebalancer le rendement dans certaines régions. Les coûts sociaux directs de l'éducation sont les plus faibles dans la région de l'Atlantique, qui affiche un taux de rendement individuel peu élevé, et les plus hauts en Colombie-Britannique, où le taux de rendement individuel est élevé[26].

5.5 Récapitulation

Les coûts et avantages sociaux de l'éducation comprennent des facteurs liés au marché et extérieurs à celui-ci pour la personne et pour la société, c'est-à-dire individuels et collectifs.

Selon les estimations établies par Vaillancourt et Bourdeau-Primeau, le taux de rendement individuel lié au marché du diplôme d'études secondaires est considérable – plus de 40 % comparativement aux personnes qui ont décroché en 10e année. Les estimations de la valeur actualisée nette des revenus individuels découlant de l'obtention du diplôme sont également appréciables – plus de 100 000 $ pour les diplômés du secondaire au Canada sur la durée de leur vie active si on compare aux personnes qui abandonnent en 10e année, selon un taux d'actualisation de 3 %.

Si on se fie aux estimations établies, les taux de rendement pécuniaire collectif total de l'obtention du diplôme d'études secondaires sont également élevés – 17 % si l'on compare les diplômés aux personnes qui ont abandonné leurs études en 10e année. D'après l'OCDE, « [...] un taux de rendement de 10 % peut être qualifié de 'seuil' au-delà duquel l'investissement peut être considéré comme 'rentable pour la collectivité' par rapport à des investissements financiers ou en équipements » (OCDE, 1997, p. 284). Le taux de rendement collectif serait plus élevé s'il était possible d'y inclure les avantages non liés au marché.

La recherche effectuée par Vaillancourt et Bourdeau-Primeau offre une série cohérente d'estimations pour l'ensemble du Canada et les régions et constitue un bon point de départ pour entreprendre d'autres travaux sur les coûts du décrochage au secondaire. On pourrait déterminer la sensibilité de ces estimations aux diverses hypothèses concernant les coûts et les profils du revenu, ce qui contribuerait à l'évaluation de l'importance de ces hypothèses. On pourrait ensuite calculer une échelle pour les principales estimations.

Les travaux de Vaillancourt et Bourdeau-Primeau font ressortir plusieurs questions qui devraient être abordées dans de prochaines études sur les coûts du décrochage.

D'abord, l'amélioration des sources de données, un point important. Les techniques d'estimation bien définies et innovatrices ne permettent pas de contourner entièrement les limites que présentent les données transversales portant sur une seule année. Les bases de données longitudinales permettent de suivre les résultats individuels et, donc, de tenir compte du lien entre les caractéristiques, le niveau de scolarité et le revenu de la personne.

---

[26] Les coûts sociaux directs de l'éducation dans les régions sont les suivants : Atlantique, 6 879 $; Québec, 9 171 $; Ontario, 9 421 $; Prairies, 7 822 $; Colombie-Britannique, 9 707 $.

En 1999, le taux de décrochage au Canada était tombé à 12 % chez les 20 à 24 ans. Il va sans dire que ce taux pourrait être encore plus bas. Toutefois, nous devons nous demander s'il n'y a pas un rendement décroissant après un certain point. Par exemple, quels avantages économiques y a-t-il à inciter les élèves qui ont un mauvais rendement à poursuivre leurs études? Il ne suffit pas simplement de leur décerner un diplôme pour accroître leur productivité s'ils n'améliorent pas aussi leur niveau de rendement. Il faut tenter d'approfondir le lien entre le niveau de rendement scolaire des élèves et le niveau de scolarité qu'ils atteignent.

Les taux de rendement dont nous faisons état dans ce document sont en général calculés pour la « personne moyenne ». Cependant, comme nous l'avons démontré dans un chapitre précédent, les caractéristiques des décrocheurs sont très différentes de celles des jeunes qui terminent leurs études secondaires. Il est probable que le coût de l'éducation des jeunes qui pensent à décrocher mais sont encouragés à continuer leurs études ou de ceux qui les reprennent après avoir décroché soit plus élevé que la moyenne, même lorsque ces jeunes ont presque terminé leur secondaire. Cela est attribuable en partie au fait que bon nombre des raisons à l'origine de la décision initiale de décrocher n'auraient pas changé et que les taux de départ demeureraient donc élevés. Les programmes novateurs adaptés aux besoins des jeunes à risque sont particulièrement coûteux[27]. Les coûts indirects pourraient également être élevés – les services de garderie à l'intention des mères seules par exemple. Par conséquent, un calcul coûts-avantages fondés sur les coûts moyens produirait probablement une surestimation des taux de rendement de l'achèvement des études secondaires.

De même, les revenus potentiels des diplômés pourraient varier grandement d'une personne à l'autre selon les caractéristiques de chacune. Chaplin et Lerman (1997) indiquent que les coûts individuels du décrochage varient énormément aux États-Unis, ce qui est attribué en partie au fait que les revenus des décrocheurs et des diplômés varient énormément.

Bref, il faut envisager un modèle d'analyse plus exhaustif des coûts du décrochage. On pourrait faire appel à certains des éléments du modèle utilisé par Audas et Willms (document à paraître), notamment :

---

[27] Dans une étude menée pour le compte de DRHC, Robert Crocker a évalué le coût d'un modèle « d'éducation ouverte » novateur à 20 000 $ par diplômé – et les participants au programme avaient déjà presque terminé le secondaire.

- l'interaction entre le rendement scolaire, le comportement et l'engagement par rapport à l'école sur laquelle repose le long processus de « l'éloignement graduel » de l'école;
- les facteurs socioéconomiques qui influent sur le rendement scolaire, le comportement et l'engagement, sur la décision d'abandonner les études;
- les facteurs liés à la famille, à l'école, au quartier et à la collectivité qui se prêteraient à des mesures stratégiques.

6. Options stratégiques

Le taux de décrochage affiche une baisse soutenue depuis plusieurs décennies. Des politiques ont été mises en oeuvre en vue de réduire ce taux, mais il est difficile de déterminer quels en sont les coûts globaux et quel est le nombre de personnes à qui elles profitent. Les estimations préliminaires présentées dans ce document montrent que les coûts du décrochage sont élevés, d'où la nécessité d'examiner les possibilités de mesures stratégiques qui pourraient contribuer de façon plus efficace à réduire davantage le taux de décrochage. Nous devons plus particulièrement déterminer dans quelle mesure les interventions stratégiques viendraient augmenter les coûts moyens de l'éducation et à quel moment le coût de ces interventions annulerait les avantages individuels et collectifs d'une baisse du taux de décrochage. Dans ce chapitre, nous décrivons un certain nombre d'options stratégiques visant à amener une diminution de l'abandon des études secondaires et reposant sur les données présentées dans ce document sur la fréquence du décrochage, les caractéristiques des décrocheurs, les résultats de ces derniers sur le marché du travail et les coûts rattachés au décrochage.

1. Marketing social

Il est possible que certains jeunes aient envie d'abandonner leurs études parce qu'ils ne sont pas pleinement conscients des avantages à long terme de l'obtention du diplôme d'études secondaires. Les données d'évaluation de la campagne de sensibilisation menée dans le cadre de l'initiative « L'école avant tout » ont permis de constater que cette campagne avait été efficace. On pourrait donc envisager une campagne semblable pour promouvoir les avantages à long terme du diplôme d'études secondaires au Canada.

Une telle campagne de sensibilisation devrait tenir compte des différences entre les sexes pour ce qui est des facteurs qui entraînent le désengagement par rapport à l'école. Dans le cas des jeunes hommes, la campagne pourrait porter sur les avantages à long terme du diplôme pour les résultats sur le plan de l'emploi, malgré les salaires des emplois de col bleu qui peuvent sembler attrayants sur le moment. Dans le cas des jeunes filles, la campagne pourrait mettre l'accent sur les liens entre le décrochage, la monoparentalité et le cycle de pauvreté.

2. Augmentation de l'âge légal de fin de scolarité

Au Canada, à quelques exceptions près, les jeunes sont légalement tenus de rester aux études jusqu'à l'âge de 16 ans. On pourrait donc augmenter l'âge légal pour qu'il corresponde à l'âge auquel les jeunes terminent habituellement leurs études secondaires (c.-à-d. 17 ans au Québec et 18 ans ailleurs au Canada). Le Nouveau-Brunswick a récemment adopté cette mesure.

L'un des problèmes que pose cette option tient au fait que de nombreux jeunes abandonnent leurs études parce qu'ils ont des enfants à charge ou que leur situation financière les oblige à travailler. Si on augmentait l'âge légal de fin de scolarité, il faudrait également adopter d'autres politiques, comme des programmes de services de garderie ou de supplément de revenu pour les élèves, afin que ces jeunes puissent fréquenter l'école. De tels programmes augmenteraient le coût moyen de l'éducation. Qui plus est, de nombreux élèves abandonnent déjà avant l'âge de 16 ans, ce qui veut dire que cette option ne serait probablement pas efficace à elle seule.

3. Amélioration de l'alphabétisation

Un niveau d'alphabétisation peu élevé semble être à la fois une cause et une conséquence du décrochage. Des mesures pourraient être adoptées pour favoriser une amélioration de l'alphabétisation dès l'école primaire et tout au long du secondaire. Un niveau d'alphabétisation plus élevé accroît le rendement et viendrait ainsi probablement améliorer les avantages de l'éducation.

D'autres recherches doivent être menées pour déterminer avec exactitude quels sont les éléments du système scolaire canadien qui produisent un niveau d'alphabétisation peu élevé comparativement aux normes internationales et les mécanismes qui relient ce facteur au décrochage. Toute politique adoptée dans ce domaine devrait être ciblée et de nature corrective.

4. Amélioration des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté

On estime que les enfants ayant des besoins spéciaux représentent de 15 % à 20 % de l'ensemble des élèves dans la plupart des pays membres de l'OCDE. Une intervention rapide, l'assouplissement des méthodes d'enseignement afin d'offrir une aide adaptée aux besoins de ces enfants au chapitre des aptitudes de base, comme la lecture et les mathématiques, et un soutien de la part des parents et de la collectivité permettraient à la majorité de ces élèves d'obtenir leur diplôme.

L'une des façons de venir en aide aux élèves qui ont des problèmes d'apprentissage consiste à les inscrire à des programmes modifiés. Ainsi, dans certaines écoles, les étudiants qui ont des problèmes d'apprentissage et ceux qui ne manifestent aucun intérêt pour le contenu abstrait et théorique des cours de base peuvent choisir des programmes pratiques ayant souvent une orientation professionnelle[28].

Les avantages de ces programmes modifiés sont toutefois discutables. Tout d'abord, ces programmes peuvent amener les jeunes qui y participent à changer leurs attentes sur ce qu'ils pourront obtenir comme résultats une fois leurs études terminées. Ensuite, bien que ces programmes visent à aider les élèves à atteindre un niveau de rendement standard, cet objectif ne se concrétise pas toujours et l'avantage n'est alors plus très grand pour l'élève. Enfin, il est possible que les employeurs ne reconnaissent pas ces programmes comme l'équivalent du diplôme d'études secondaires normal. Les participants à ces programmes modifiés peuvent en outre avoir de la difficulté à être admis à des programmes postsecondaires[29]. De plus, la diversification des programmes au sein des écoles peut s'avérer coûteuse et compliquée et accroître la charge de travail des enseignants de façon considérable. L'éducation spéciale peut priver les autres élèves de certaines ressources à moins que des enseignants spécialement formés à cette fin ne soient embauchés, ce qui vient encore hausser le coût de l'éducation.

5. Cheminements multiples vers l'obtention du diplôme d'études secondaires

L'OCDE préconise souvent la mise en place de cheminements de rechange comme moyen d'accroître la réussite scolaire. En offrant divers cheminements, on pourrait encourager un plus grand nombre d'élèves à rester à l'école tout en les préparant à accéder au marché du travail. Les programmes de formation technique et de stages sont tout particulièrement liés au monde du

---

28 L'Ontario est en train de mettre sur pied une variante de cette approche. Ainsi, en 9e et en 10e année, trois genres de cours sont offerts : cours théoriques, cours pratiques et cours au choix. Les cours théoriques mettent l'accent sur la théorie et les problèmes abstraits. Les cours pratiques portent sur l'application pratique et sur des exemples concrets. Les deux genres de cours prévoient des normes élevées afin de permettre aux élèves de poursuivre leurs études. Les cours au choix, offerts à tous les niveaux du secondaire, aident les étudiants à se préparer en vue d'études ultérieures dans certains domaines précis et à parfaire leurs connaissances générales. En 11e et 12e année, les cours offerts visent à préparer les élèves à poursuivre des études de niveau postsecondaire, notamment au niveau collégial ou universitaire, ou à intégrer le marché du travail. Les cours au choix sont également offerts en 11e et 12e année. Le transfert des cours permet aux élèves de passer d'un genre de cours à l'autre.

29 Il existe d'autres formes plus subtiles de répartition selon les aptitudes dans les écoles secondaires, principalement dans le cas des cours de mathématiques. Tel qu'indiqué dans un récent document de Doug Willms, les mathématiques de niveau supérieur constituent un outil essentiel pour le filtrage. En effet, ceux qui suivent les cours de niveau supérieur ont beaucoup plus d'options.

travail. Ainsi, en Ontario, le programme de formation des jeunes apprentis permet à des élèves du secondaire de recevoir une formation en tant qu'apprentis inscrits pendant leurs études. En outre, la réforme imminente au Québec et ailleurs au Canada devrait permettre d'offrir un programme tenant mieux compte des besoins d'une société en pleine évolution, notamment sur le marché du travail.

Cependant, les élèves inscrits à des programmes de formation professionnelle ont par le passé été ostracisés et il est arrivé dans bien des cas qu'ils terminent leurs études secondaires sans avoir acquis les connaissances de base voulues. On considère que ces programmes n'ont pas des normes aussi élevées que les autres. De plus, les élèves et leurs parents pourraient éviter les cheminements qui semblent éliminer la poursuite d'études postsecondaires. Ces programmes doivent avoir un lien explicite avec l'éducation formelle et la formation après les études secondaires.

6. Politiques visant la famille, l'école ou la collectivité

Si les auteurs de nombreuses études concluent que les facteurs socioéconomiques, tels que le faible niveau de scolarité des parents, un statut socioéconomique peu élevé, le fait d'habiter seul ou sans parents, sont des facteurs importants du décrochage scolaire chez les jeunes, on ne sait toujours pas exactement quels sont les causes profondes du décrochage ni comment elles agissent. On ne peut donc définir les mesures stratégiques qui permettraient de remédier aux problèmes. Il pourrait en outre être difficile d'agir sur des facteurs socioéconomiques au moyen de politiques. Des travaux devront être effectués pour déterminer quels facteurs liés à l'école, à la famille et à la collectivité pourraient être améliorés au moyen de politiques, quelle serait l'incidence de ces politiques sur le décrochage et quels en seraient les coûts.

7. Réduction du salaire minimum des travailleurs de 17 ans et moins

On pourrait réduire le salaire minimum versé aux jeunes de 17 ans et moins par rapport à celui des adultes de 18 ans et plus. Cette mesure pourrait, en théorie, faire diminuer le taux de décrochage. En effet, certains chercheurs dont nous avons parlé au chapitre 3 classent l'augmentation du salaire minimum au premier rang des causes de décrochage. Certains élèves, surtout les jeunes hommes, peuvent avoir envie d'abandonner leurs études, soit par manque d'intérêt, soit parce qu'ils ne sont pas certains de pouvoir réussir leur dernière année. Dans ces cas, une baisse du salaire minimum pourrait faire pencher la balance en faveur des études.

Une telle intervention doit cependant être étudiée attentivement, car elle peut avoir de multiples effets. Une réduction du salaire minimum versé aux jeunes pourrait en outre faire l'objet d'une contestation en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Certaines indications donnent en outre à penser que cette mesure n'aurait peut-être pas l'effet escompté. Comme on l'indique au chapitre 4, une majorité des jeunes hommes qui ont abandonné leurs études touchent un salaire hebdomadaire qui semble bien au-dessus du salaire minimum. Ce sont plus souvent les femmes qui travaillent au salaire minimum, soit les personnes les moins susceptibles de décrocher pour des raisons liées au travail.

8. Options d'apprentissage sans attestation

Dans certaines situations, au lieu d'être dispensé à l'école, l'enseignement pourrait être confié à la collectivité et l'accent pourrait être mis sur le rendement plutôt que sur l'attestation d'études. On pourrait améliorer les centres communautaires d'apprentissage pour les adultes et les programmes de formation menant à un diplôme à l'intention des étudiants adultes. Ces genres de programmes se sont avérés efficaces pour certains groupes, notamment les étudiants autochtones. Ils pourraient permettre aux décrocheurs d'acquérir des compétences professionnelles utiles dans un contexte d'apprentissage différent. La difficulté première dans ce cas-ci consisterait à amener les employeurs et les établissements d'enseignement à reconnaître ces options d'apprentissage sans diplôme.

7. Conclusion

Ce document avait pour objet de résumer les données concernant les taux de décrochage scolaire au Canada et de présenter d'autres renseignements sur les caractéristiques des décrocheurs. Il visait en outre à examiner les coûts éventuels du décrochage aux niveaux individuel et collectif.

L'expression « taux de décrochage » désigne la proportion de personnes faisant partie d'un groupe d'âge précis qui ont quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. Tel qu'indiqué dans le chapitre 2, les estimations du taux de décrochage varient selon la méthode de calcul utilisée. D'après les constatations de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 15 % des jeunes de 15 à 24 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent en 1995. Selon l'Enquête sur la population active, 11,9 % des jeunes de 20 à 24 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent en 1999, comparativement à 17,1 % en 1990.

Les décrocheurs canadiens présentent un certain nombre de caractéristiques communes. D'abord, il s'agit plus souvent de jeunes hommes que de jeunes femmes. Quatre sur dix disent avoir abandonné leurs études pour des raisons liées à leur vécu scolaire. Les jeunes hommes ont tendance à réagir au phénomène du « retrait cyclique » et à décrocher à cause de responsabilités liées au travail. Les jeunes femmes abandonnent en général pour des raisons personnelles ou familiales, bien souvent pour s'occuper d'enfants à charge. Une grande proportion des décrocheurs ne vivent pas avec leurs parents ou vivent avec un seul parent pendant leur dernière année d'études secondaires. Le niveau de scolarité des parents, leur statut socioéconomique et leur attitude à l'égard des études ont également une incidence sur le risque de décrochage. Ce risque est en outre particulièrement élevé chez les jeunes Autochtones. Le processus d'abandon scolaire résulte de l'interaction d'un certain nombre de facteurs, dont le désengagement par rapport à l'école, la sous-performance et la mauvaise conduite. Les décrocheurs ont généralement de moins bonnes notes, sont moins satisfaits à l'égard de l'école ou participent moins activement à la vie étudiante. Bien souvent, les problèmes d'échec scolaire et de mauvaise conduite commencent au primaire, ce qui indique que le processus de désengagement se déroule sur un laps de temps prolongé. Le niveau d'alphabétisation des décrocheurs est très peu élevé comparativement à celui des diplômés et aux normes internationales.

Les décrocheurs, plus particulièrement les femmes, obtiennent de moins bons résultats que les diplômés sur le marché du travail. Le salaire des décrocheurs de sexe masculin pour un emploi à temps plein est légèrement inférieur à celui des diplômés. Les décrocheurs, hommes et femmes, affichent des taux d'emploi considérablement inférieurs et des taux de chômage considérablement supérieurs à ceux des diplômés. L'une des conséquences particulièrement préoccupante de l'abandon des études secondaires est le fait que ces jeunes semblent ne plus avoir de possibilités par la suite d'améliorer leurs compétences en poursuivant leurs études ou obtenant une formation supplémentaire.

Comme nous en faisons état au chapitre 5, il semble que le taux de rendement individuel lié au marché découlant de l'obtention du diplôme d'études secondaires soit élevé. Si on compare les diplômés aux personnes qui ont abandonné leurs études en 10^{e} année, le taux de rendement individuel est supérieur à 40 % pour les hommes et les femmes. La valeur actualisée nette des revenus découlant du diplôme sur la durée de vie active est supérieure à 100 000 $ si on compare aux décrocheurs qui ont cessé leurs études en 10^{e} année, selon un taux d'actualisation de 3 %. Le taux de rendement pécuniaire collectif total du diplôme d'études secondaires est également considérable. Lorsque l'on compare les diplômés aux personnes qui ont abandonné leurs études en 10^{e} année, le taux estimatif de rendement pécuniaire total est de 17 %.

Étant donné que, selon les estimations, les coûts du décrochage semblent importants, il faut envisager des interventions stratégiques qui pourraient permettre de réduire le taux de décrochage. Les options abordées dans ce document comprennent les campagnes de sensibilisation, l'augmentation de l'âge légal de fin de scolarité, l'amélioration de l'alphabétisation, la disponibilité de programmes modifiés pour les élèves qui ont des problèmes d'apprentissage dans les cours théoriques, la création de divers cheminements vers le monde du travail, les politiques axées sur la famille, l'école et la collectivité, la diminution du salaire minimum et l'élaboration d'options d'apprentissage sans attestation d'études. La prochaine étape consiste à déterminer si les politiques envisageables pourraient améliorer les probabilités d'achèvement des études secondaires, de quelle façon et à quel coût.

Annexe A

Répercussions de l'éducation selon Haveman et Wolfe (1984)		
Répercussions	*Retombées économiques*	*Nature des recherches sur les répercussions*
1. Productivité individuelle sur le marché	Individuelles; liées au marché; investissement dans le capital humain	Recherches exhaustives sur l'ampleur des répercussions sur les revenus, selon les caractéristiques démographiques et le niveau de scolarité
2. Rémunération non salariale sur le marché du travail	Individuelles; liées et non liées au marché; investissement dans le capital humain	Certaines recherches portant sur les différences d'avantages sociaux et de conditions de travail selon le niveau de scolarité
3. Loisirs	Individuelles; non liées au marché; consommation	Les écarts de revenu selon (1) permettent d'établir des prix fictifs qui pourraient être utilisés pour évaluer les loisirs, mais le sont rarement
4. Productivité individuelle (connaissances)	Individuelles; non liées au marché; investissement dans le capital humain	Certaines preuves selon lesquelles la scolarité permet d'accroître l'investissement dans le capital humain
5. Productivité individuelle (non liée au marché du travail) (p. ex., bricolage)	Individuelles; non liées au marché; investissement dans le capital humain	Certaines preuves de la réduction de la production domestique par les femmes, mais augmentation de la qualité; aucune preuve dans le cas des hommes
6. Productivité intrafamiliale	Individuelles; certaines répercussions externes; liées et non liées au marché; investissement dans le capital humain	Lien établi entre le niveau de scolarité de l'épouse et le revenu de l'époux (sans tenir compte de la sélectivité)
7. Qualité de l'éducation des enfants grâce à des activités familiales	Individuelles; certaines répercussions externes; liées et non liées au marché; investissement dans le capital humain	Preuves exhaustives d'un lien positif et considérable entre la qualité de l'éducation des enfants (santé, aptitudes cognitives, éducation, occupation, revenus) et le niveau de scolarité des parents
8. Santé de la personne	Individuelles; répercussions externes modestes; partiellement liées au marché; investissement dans le capital humain et consommation	Preuves selon lesquelles le niveau de scolarité a une incidence positive et considérable sur la santé et, par ricochet, sur le taux de mortalité
9. Santé du conjoint et de la famille	Individuelles (au sein du ménage); répercussions externes modestes; partiellement liées au marché; investissement dans le capital humain et consommation	Preuves selon lesquelles le niveau de scolarité d'une personne et de son conjoint a une incidence positive considérable sur la santé et, par ricochet, sur le taux de mortalité

Annexe A (suite)

Répercussions	*Retombées économiques*	*Nature des recherches sur les répercussions*
10a. Fécondité (en vue de l'obtention du nombre d'enfants souhaité)	Individuelles (au sein du ménage); non liées au marché; consommation	Les recherches sur l'utilisation de contraceptifs et de techniques connexes montrent que l'efficacité de la contraception et l'atteinte de la taille souhaitée de la famille ont un lien avec le niveau de scolarité
10b. Fécondité (changement de la taille de la famille)	Individuelles (au sein du ménage); certaines répercussions externes; non liées au marché; consommation	Preuves selon lesquelles la taille de la famille souhaitée diminue avec la scolarité
11. « Divertissement »	Individuelles; non liées au marché; consommation	L'éducation semble être appréciée pour sa valeur intrinsèque et, peut-être, pour élargir les formes de divertissement recherchées
12. Efficacité des choix de consommation	Individuelles; certaines répercussions externes; non liées au marché; investissement dans le capital humain	Preuves selon lesquelles le niveau de scolarité entraîne un budget suivant le revenu, ce qui suppose un effet d'efficacité positif
13. Efficacité de la recherche sur le marché du travail (y compris la migration)	Individuelles; certaines répercussions externes; non liées au marché; investissement dans le capital humain	Preuves selon lesquelles les coûts associés à la recherche d'un emploi diminuent lorsqu'on possède des renseignements et connaissances plus utiles et lorsque la mobilité professionnelle et régionale est accrue
14. Efficacité quant au choix du conjoint	Individuelles; répercussions externes minimes; non liées au marché; consommation	Preuves de l'amélioration du choix et d'association en fonction de l'intelligence
15. Réduction de la criminalité	Intérêt public	Preuves selon lesquelles le niveau de scolarité, toutes choses étant égales par ailleurs, a une incidence positive sur la réduction de la criminalité
16. Cohésion sociale	Intérêt public	Nombreuses preuves de l'incidence positive de la scolarité
17. Innovations technologiques	Intérêt public	Preuves restreintes quant à l'incidence de la scolarité sur le comportement en termes de recherche et de développement
18. Répartition des revenus	Intérêt public	Preuves partagées sur l'incidence de la scolarité sur l'égalisation des revenus
19. Épargne	Individuelles; certaines répercussions externes; productivité liée au marché	Le revenu et d'autres facteurs déterminants pour l'épargne étant maintenus constants, il semble que la scolarité ait une incidence positive sur l'épargne
20. Dons de charité	Individuelles et collectives; non liées au marché	Preuves selon lesquelles la scolarité amène une augmentation des dons de charité et du bénévolat

Source : Haveman et Wolfe (1984), p. 382-386

Annexe B

Exemples de facteurs associés au décrochage établis par le Conference Board du Canada	
Étudiant	*Société*
Facteurs liés au marché	
Revenu après impôt moins élevé	Recettes fiscales moins élevées
Économies liées aux études : - livres, frais de scolarité - revenus perdus pendant la fréquentation scolaire	Économies pour la société du coût de l'éducation jusqu'au moment de l'obtention du diplôme - dépenses de la commission scolaire
Facteurs non liés au marché	
Moins d'avantages marginaux (non salarial) - conditions de travail - statut	Diminution de la participation au processus électoral et politique
Moins bonne santé	Frais d'administration plus élevés en ce qui a trait aux programmes de bien-être social
Réduction des possibilités de mobilité et de formation	Augmentation des coûts rattachés à la prévention et à la détection du crime
Réduction de la probabilité de trouver un emploi	Diminution des dons de charité
Taux de rendement des investissements moins élevé	Diminution de la cohésion sociale
Enfants moins instruits	
Moins grande sécurité financière	
Moins grande culture	

Source : Lafleur (1992)

Bibliographie

Appleby, John, Dan Boothby, Manon Rouleau et Geoff Rowe. *Rate of Return to Education Using the LifePaths Model*, Document présenté à la 33e réunion annuelle de l'Association canadienne d'économique, Université de Toronto, mai 1999.

Audas, Richard et J. Douglas Willms. *Engagement and Dropping out of School: A Life-Course Perspective*, Université du Nouveau-Brunswick, Canadian Research Institute for Social Policy. À paraître.

Beaudry, Paul, Thomas Lemieux et Daniel Parent. *What is Happening in the Youth Labour Market in Canada?*, Montréal, CIRANO, 1999, « Série scientifique ».

Behrman, Jere R. et Nevzer Stacey, éd. *The Social Benefits of Education*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.

Chaplin, Duncan et Bob Lerman. *Dropping Out: Public and Private Costs*, Washington, The Urban Institute, 1997. Polycopie.

Dagenais, Marcel, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Benoit Durocher et François Raymond. *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention*, Document de recherche R-99-5F, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, 1999.

Dagenais, Marcel, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Nathalie Viennot-Briot et François Raymond. *Travail pendant les études, performance scolaire et abandon*, Montréal, CIRANO, 1999, « Série scientifique ».

Développement des ressources humaines Canada. *Étude-bilan, efficacité des programmes d'emploi destinés aux jeunes*, Ottawa, Évaluation et développement des données, Politique stratégique, 1997.

Développement des ressources humaines Canada. *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1998.

Développement des ressources humaines Canada. *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail : Deuxième rapport annuel au Forum des ministres du marché du travail,* Ottawa, 2000.

Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue, Deborah Sunter et Mary Sue Devereaux. *Après l'école : Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1993.

Hartog, Joop. « Décortiquer le capital humain », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 215 (janvier 1999).

Haveman, Robert H. et Barbara L. Wolfe. « Schooling and Economic Well-Being: The Role of Non-Market Effects », *The Journal of Human Resources*, vol. 19, n° 3 (1984), p. 377-407.

Janosz, Michel, Marc le Blanc, Bernard Boulerice et Richard E. Tremblay. *Predicting Different Types of School Dropouts: A Typological Approach on Two Longitudinal Samples*, Université de Montréal, École de psycho-éducation, 1994.

Kovacs, Karen. « Prévenir l'échec scolaire », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 214 (octobre/novembre 1998).

Lafleur, Brenda. *Le coût du décrochage scolaire pour le Canada*, Rapport 83-92-E, Conference Board of Canada, Ottawa, mars 1992.

McMahon, Walter W. *Education and Development: Measuring the Social Benefits*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Montmarquette, Claude et Nathalie Viennot-Briot. *Note sur les personnes à risque d'abandonner les études secondaires*, Montréal, Université de Montréal, CIRANO, 2000.

Organisation de coopération et de développement économiques. *De la formation initiale à la vie active : Faciliter la transition,* Paris, OCDE, 2000.

Organisation de coopération et de développement économiques. *L'investissement dans le capital humain : Une comparaison internationale*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), Paris, OCDE, 1998b.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), Paris, OCDE, 1997.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), Paris, OCDE, 2000.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Venir à bout de l'échec scolaire*, Paris, OCDE, 1998c.

Parent, Daniel. *Labour Market Outcomes and Schooling in Canada: Has the Value of a High School Degree Changed over Time?* Rapport de recherche 99s-42, Montréal, CIRANO, novembre 1999.

Price Waterhouse. *Recherche qualitative sur les décrocheurs : Rapport final*, 25 octobre 1990.

Stacey, Nevzer. « Social Benefits of Education », *ANNALS,* AAPSS, vol. 559 (septembre 1998), p. 54-63.

Statistique Canada. « Éducation et formation des adultes », *Le Quotidien* (18 juin 1999).

Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999*, 2000.

Vaillancourt, François. *The Private and Total Returns to Education in Canada, 1990*, Université de Montréal, Centre de recherche et développement en économique, 1996. Polycopie.

Vaillancourt, François. « The Private and Total Returns to Education in Canada 1985 », *Revue canadienne d'économique,* vol. 28, n° 3 (1995), p. 532-554.

Vaillancourt, François. *The Returns to Education in Canada: 1985 and 1990*, mai 1998. Polycopie.

Vaillancourt, François et Sandrine Bourdeau-Primeau. *Does it Pay to Finish High School? Social and Private Rates of Return to a High School Diploma, Canada and Regions, 1995*, Université de Montréal, Centre de recherche et développement en économique. Document parrainé par Développement des ressources humaines Canada. À paraître.

West, L.L. *Effective Strategies for Dropout Prevention of At-Risk Youth*. Gaithersburg (Maryland), Aspen Publishers, 1991.

Wolfe, Barbara. *Expliquer les retombées sociales et non commerciales de l'éducation*. Document présenté dans le cadre du Symposium international « La contribution du capital humain et social à une croissance économique durable et au bien-être », tenu à Québec en mars 2000.